

# 4

## **La qualité de l'éducation dans la commune de Suối Tân, District de Diên Khánh**

Đinh Thị Bích Loan, Nolwen Henaff



Carte 3. Le district de Dien Khanh

## **Caractéristiques générales et de l'éducation dans la commune**

### **La situation socio-économique du district et de la commune**

Diên Khánh se situe à l'ouest de Nha Trang, et est, avec les districts montagneux voisins de Khánh Sơn et Khánh Vĩnh, l'un des trois districts de la province à n'avoir aucune bordure côtière. Elle est cependant située en bordure du district côtier de Cam Ranh, le long de la route n°1, qui est le principal axe routier reliant le pays du Nord au Sud. Cette situation géographique a permis à la commune de développer des activités industrielles, principalement dans la transformation alimentaire de produits de la mer.

Située au sud du district, Suối Tân est l'une des 21 communes de Diên Khánh. La commune comporte quatre villages : Cây Xoài ; Dấu Sơn ; Đồng Cau ; et Vĩnh Phú. La route, de part et d'autre de laquelle se trouvent les principaux bâtiments officiels de la commune - comité populaire, écoles, centre de santé, et aussi la zone industrielle - traverse une étroite bande de plaine où est concentrée l'essentiel de la population de la commune. La commune est essentiellement peuplée de Kinh, mais compte aussi 120 familles Raglai (7,6% de la population de la commune), qui sont la principale ethnie des districts voisins de Khánh Vĩnh et Khánh Sơn, et quelques familles de la minorité Tay.

La population de la commune a beaucoup augmenté ces dernières années, bien que le taux brut de natalité dans la commune - de 17,4‰ en 2006 (General Statistical Office, 2006) - ne soit pas élevé et soit comparable à celui de l'ensemble du pays, et que 10% seulement des femmes aient un troisième enfant (Comité populaire de la Commune de Suối Tân, 2006). La population de la commune est passée de 1 500 habitants lors de sa création en 1981, à 7 107 habitants en 2006, répartis dans 1 582 familles. Cette croissance de la population a été alimentée par l'arrivée de personnes venues d'autres provinces pour travailler dans l'agriculture, et plus récemment dans la

zone industrielle. La main-d'œuvre qui vient d'ailleurs loge en général dans les nombreuses pensions de la commune.<sup>1</sup>

Comme partout au Viêt-nam, le niveau de vie a augmenté ces dernières années. Selon les critères applicables pour la période 2001/05<sup>2</sup>, la commune comptait 252 familles pauvres en début d'année 2006 et 178 familles à la fin de l'année (Comité populaire de la Commune de Suối Tân, 2006). Mais les inégalités se sont également accrues. 311 familles pauvres ont pu avoir accès à des emprunts bancaires auprès de la Banque de la politique sociale (Banque des pauvres), et une cinquantaine d'autres familles ont eu accès à des micro-crédits de la Banque agricole dans le cadre de son partenariat avec les organisations de masse, en particulier l'Association des paysans, l'Union des femmes et l'Association des anciens combattants. Le bilan de l'état nutritionnel de l'ensemble des enfants de moins de 36 mois réalisé en 2006 par le centre de santé de la commune montre que 19% sont en état de malnutrition. Les enfants de moins de 6 ans ont une carte de santé leur donnant un accès gratuit aux services sanitaires.<sup>3</sup> La commune a une Caisse d'assistance aux jeunes enfants, utilisée pour aider les enfants en situation difficile.<sup>4</sup> La commune a également récemment fourni des matériaux à un certain nombre de familles Raglai pour qu'elles puissent se construire des logements.

L'agriculture occupe plus de 70% de la population locale, principalement dans les cultures du riz, du manioc, de la canne à sucre, les vergers (longanes et mangues), et l'élevage de cochons, vaches,

<sup>1</sup> La commune en comporte 98, proposant 651 chambres. C'est autour de ces pensions qu'ont lieu, selon la police, l'essentiel des délits et infractions sur le territoire de la commune. Pour l'année 2006, on relève 75 cas d'infraction (vois, troubles de l'ordre public et bagarres, drogue et de prostitution, un viol et un meurtre) (Comité populaire de la commune de Suối Tân, 2006: 13-14)

<sup>2</sup> La ligne de pauvreté était de 80 000 dongs par mois et par tête pour les zones de montagne et les îles, de 100 000 dongs pour les plaines, et de 150 000 dongs pour les zones urbaines pour la période 2001/05 (Décision n°1143/2000/QĐ-LETBXH du 01/01/2000 du ministre du Travail, des invalides et des affaires sociales). Pour la période 2006/10, les seuils ont été relevés à 200 000 dongs en zone rurale, et 260 000 dongs en zone urbaine (Décision n°170/2005/QĐ-TTg du 08/07/2005 du premier ministre). Ils devraient être relevés à nouveau en 2008.

<sup>3</sup> Selon les dispositions de la Loi sur la protection, les soins et l'éducation des jeunes enfants de 1991, révisée en 2003.

<sup>4</sup> En 2006, la caisse se montait à plus de 12 millions de dongs, dont environ la moitié a été utilisée.

volailles. Le secteur rencontre cependant aujourd'hui de nombreuses difficultés : la production dans le secteur est irrégulière et les revenus soumis à l'instabilité des prix d'achat sur le marché. À des conditions climatiques traditionnellement difficiles - typhons et pluies trop fortes à certaines saisons, qui endommagent les terrains et bouchent les canaux d'irrigation, trop faibles à d'autres saisons - et aux dégâts causés par les parasites, les épizooties, la grippe aviaire et la fièvre aphteuse, sont venus s'ajouter des problèmes nouveaux de qualité de l'eau. C'est dans le bassin de Suối Dầu que les entreprises de la zone industrielle rejettent leurs eaux usées, rendant l'eau impropre aussi bien à la consommation qu'à l'élevage ou à l'irrigation, en particulier dans la zone peuplée par les minorités ethniques du village de Đông Cau. Les problèmes d'eau propre se posent depuis trois ou quatre ans déjà. La commune a mis en place un nouveau réseau d'irrigation pour les terrains qui sont éloignés des cours d'eau et la province vient d'investir dans une nouvelle conduite d'eau propre. Mais les crédits étant insuffisants, les conduites installées ne peuvent pas encore être utilisées. Ce système ne permettra d'alimenter que 300 familles, dans le village de Cày Xoài à partir du lac de rétention de Thủy Dầu, sur le territoire de la commune. Par ailleurs, la création de la zone industrielle sur le territoire du village de Dầu Sơn au début des années 2000 a entraîné des problèmes de pollution de l'air, particulièrement le soir, lorsque l'air de la zone où se trouvent les écoles est infesté par les odeurs qui émanent de la zone industrielle.

La zone industrielle n'a cependant pas eu que des impacts négatifs sur la commune. La production, la transformation, et les services se sont beaucoup développés et diversifiés ces dernières années, dans et en dehors de la zone industrielle. Aux activités plus anciennes de mécanique, de soudure, de production de nouilles de riz, de décorticage, de production de farine de blé, de production d'eau potable et de production agro-alimentaire, se sont ajoutées depuis le milieu des années 2000 des activités nouvelles comme les télécommunications ou la vente de motos. L'artisanat a aussi connu un développement important, particulièrement le tressage du rotin et du bambou, et la sous-traitance pour les entreprises industrielles. La transformation de produits de la mer est la principale activité des entreprises de la zone industrielle, qui compte également des entreprises de production de vêtements, et de chaussures en cuir. Si un certain nombre d'agriculteurs, expulsés lors de l'installation de la zone industrielle, ont été privés de leur activité, les indemnités leur ont permis pour l'essentiel de se reconvertir dans le petit commerce ou l'aquaculture, tandis que la zone industrielle emploie essentiellement

des jeunes. L'un des critères généralement utilisés pour le recrutement est l'âge des candidats, qui doit être inférieur à 30 ans.<sup>5</sup> Les entreprises de la zone industrielle, particulièrement celles qui font de la transformation de produits de la mer, embauchent beaucoup. Comme l'explique un représentant de la communauté, « *La zone industrielle a quatorze sociétés, dont les besoins sont supérieurs à dix mille, alors que la population locale est de huit mille. C'est pourquoi ils privilégient la main-d'œuvre de la commune, à l'exception des jeunes qui causent des troubles, se battent, et perturbent l'ordre public, dont ils ne veulent pas.* » Si les revenus sont plus importants dans l'industrie que dans l'agriculture, la stabilité d'emploi n'est pas pour autant assurée pour les ouvriers, parce que l'activité est fortement marquée par la saisonnalité. Pour la main-d'œuvre non qualifiée, qui constitue l'essentiel de la population locale employée dans la zone industrielle, les recrutements se font sur contrat à durée déterminée. Le salaire de base dans la zone industrielle est d'environ 750 000 dôngs en moyenne, et la rémunération moyenne, en comptant les diverses primes, peut atteindre 1 000 000 dôngs par mois.

Globalement, si la zone industrielle a un impact non négligeable en termes d'emploi pour les habitants de la commune, elle a également un impact négatif sur son environnement social comme sur son environnement naturel.

### **La situation de l'éducation dans la commune**

Au niveau pré-primaire, la commune de Suối a une crèche familiale (Yến Nhi) et deux écoles maternelles - l'école fondée par le peuple et l'école privée Sao Mai. Elle a seulement un établissement scolaire dans le primaire, l'école primaire publique de Suối Tân, et un établissement d'enseignement secondaire de base, le collège Phan Đình Phùng. Les élèves peuvent s'inscrire dans les écoles des autres communes ou du bourg, mais doivent dans ce cas parcourir au moins quatre kilomètres pour aller à l'école. À l'inverse, tous les enfants qui veulent s'inscrire à l'école primaire ou au collège de la commune le peuvent, y compris ceux qui ne sont pas enregistrés sur la commune, à condition que leur dossier scolaire soit en règle. Les élèves qui ne sont pas enregistrés sur la commune ne sont cependant pas

---

<sup>5</sup> Cela n'est pas spécifique à la zone. L'âge et la santé demeurent des critères importants de recrutement de la main-d'œuvre non qualifiée (voir Henaff N., 2006).

comptabilisés dans les effectifs officiels de l'école, ni inclus dans les calculs des indicateurs de l'école.

En 2005/06, selon le rapport de l'école maternelle fondée par le peuple, 75% des enfants de 3-5 ans étaient scolarisés, et tous les enfants de 5 ans sont scolarisés, à l'exception d'un enfant sourde et muette. Par comparaison, en 2004/05, 61% des enfants de 3-5 ans et 94% des enfants de 5 ans de la province étaient scolarisés en maternelle.

En primaire, les taux bruts et nets de scolarisation ont fortement augmenté depuis le début de la décennie (voir Tableau 4.1). Selon les statistiques de la commune, 96,5% des enfants de six ans sont entrés en classe 1. 94,2% des enfants de 11 ans et 98,9% des enfants de 14 ans étaient diplômés du primaire. Les taux de doublement ont

**Tableau 4.1.**  
**Principaux indicateurs de scolarisation en primaire**  
**et collège dans la commune de Suối Tân, 2000/01-2005/06**

Indicateurs	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06
<i>Primaire</i>						
Taux brut de scolarisation en classe 1 (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Taux net de scolarisation (%)	78,9	90,4	90,1	90,7	93,2	96,7
Taux de doublement (%)	2,0	1,7	1,5	0,8	0,7	0,7
Taux d'abandon (%)	0,5	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0
% des 11 ans diplômés du primaire	79,8	90,4	90,1	90,6	93,2	94,2
% des 14 ans diplômés du primaire	93,9	99,4	97,9	98,8	100,0	98
Effectifs des classes de généralisation	15	3	7	10	5	4
<i>Collège</i>						
Taux de recrutement en classe 6 (%)	97,0	98,0	98,0	98,0	95	98,8
% des diplômés de l'année précédente entrés en classe 6 à la rentrée	78,0	85,0	99,4	100,0	96	98,8
Taux de doublement (%)	3,0	2,5	1,5	1,0	1,5	2,4
Taux d'abandon (%)	5,5	6,0	6,0	3,0	3,0	2,4
Nombre d'élève à mobiliser	-	99	45	62	28	12
Effectifs des classes de généralisation	-	83	42	61	15	9
Nombre d'élèves qui ont terminé l'année	-	42	15	23	8	-
Nombre de classes de généralisation	-	5	2	2	2	1
% d'élèves diplômés du collège	82,2	92,0	96,0	97,0	98,1	93,1
% des 15-18 ans diplômés du collège	48,8	60,2	66,9	80,4	83,3	85,6

Source : Comité populaire de la commune de Suối Tân, 2006; pour les effectifs de généralisation en primaire, données fournies par l'école primaire de Suối Tân.

diminué, et en 2006/07, il n'y avait que cinq doublants, en classe 1. Il n'y a plus d'abandons en primaire, depuis 2003/04, les élèves abandonnant étant rapidement ramenés à l'école dans le cadre de la généralisation. Mais il reste des cas isolés d'abandon à la fin du primaire (environ 2% des élèves). Par comparaison, en 2004/05, le taux d'abandon en primaire dans le district de Diên Khánh était de 0,16%, pourcentage lui-même légèrement inférieur à celui de la province, qui était de 2% la même année.

Les taux de passage en collège ont beaucoup progressé ces dernières années (tableau 4.1). Le pourcentage d'élèves diplômés du primaire entrant en classe 6 est passé de 78,9% en 2001 à 98,8% en 2006. À la rentrée 2006/07, le taux net de scolarisation en collège était de 94,2%. Cependant, dans le groupe des 11-14 ans, 14 jeunes sont encore scolarisés en primaire, et 24 ont abandonné le collège, tandis que parmi les 15-18 ans, 80 ont abandonné le collège avant la fin de leurs études. Si la baisse des effectifs des classes de généralisation est importante - ils sont divisés par dix en cinq ans - les abandons en collège restent importants : le taux de 3% d'abandons en 2004/05 est supérieur à celui du district dans son ensemble (2,12%), et à celui de la province (2%).

Le taux de redoublement en collège a faiblement augmenté ces dernières années, passant de 1,5% en 2002/03 à 2,4% en 2005/06. Si le taux de réussite aux examens de fin de collège se maintient à un niveau élevé par comparaison avec le taux de 96,6% au niveau de la province en 2004/05 le nombre d'élèves ayant échoué à l'examen en 2005/06 a été relativement important (65 élèves, soit un taux de 93,1%). C'est pourquoi le Service de l'éducation du district et les autorités de la commune ont confié au collège Phan Đình Phùng l'organisation de séances de révision pour les élèves ayant échoué à la première session, sur un financement accordé par le comité populaire de la commune, pour permettre à ces élèves de repasser l'examen avec quinze élèves de généralisation. Globalement cependant, on peut considérer que la généralisation de l'éducation dans la commune enregistre des résultats encourageants : en 2005/06, 85,6% des jeunes âgés entre 15 et 18 ans étaient diplômés du collège.

La commune n'a pas de lycée. Ceux qui obtiennent le diplôme de fin d'études secondaires peuvent, selon leurs résultats et les moyens financiers dont ils disposent, aller au lycée public Hoàng Hoa Thám, au bourg de Diên Khánh, à une dizaine de kilomètres de la commune ou dans un des lycées privés des communes voisines. Le nombre d'élèves scolarisés en lycée est encore faible : sur 176 diplômés en 2005/06, 32 sont en classe 10 de généralisation, sur la centaine qui

devraient être scolarisés à ce niveau. La plupart de ceux qui ont obtenu le diplôme de collège suivent une formation professionnelle, ou vont travailler, dans la zone industrielle, ou à Nha Trang, en particulier dans la restauration et l'hôtellerie. Le coût de la scolarisation en lycée et la distance, les risques élevés d'accident,<sup>6</sup> la fatigue, et les frais supplémentaires (déplacements, repas) qu'elle occasionne dissuadent de nombreux élèves de poursuivre leurs études. L'absence de lycée est donc un réel problème, mentionné de manière récurrente au cours des entretiens. En dehors du coût et des dangers de la route, les conditions d'emploi dans la commune n'incitent pas à la poursuite des études après le collège. Le passage en lycée ne se justifie que si les élèves ont les capacités, et les familles les moyens de leur permettre de poursuivre des études au-delà du lycée. L'emploi dans la commune est en effet peu diversifié, et le niveau collège suffit pour être recruté dans la zone industrielle, tandis que des études supérieures sont nécessaires pour les autres types de postes.

Globalement, les indicateurs de l'éducation dans la commune pour les trois niveaux étudiés sont légèrement meilleurs que ceux du district et de la province dans leur ensemble. Les objectifs de la généralisation du primaire sont atteints. La maîtrise des âges de scolarisation a progressé au cours des dix dernières années, favorisée par un accroissement des taux nets de scolarisation dès la maternelle et la première année du primaire, la réduction du nombre de doubléments et d'abandons. La récupération – désormais systématique en primaire – des élèves en situation d'abandon dans les cours de généralisation permet d'atteindre des taux de scolarisation élevés, mais l'importance des abandons en collège pose problème dans la perspective de la généralisation du secondaire supérieur.

## **Présentation des enquêtes et des écoles**

Les enquêtes de terrain se sont déroulées du 5 au 13 mars 2007. Le séjour chez l'habitant dans la commune de Suối Tân, à côté des écoles a permis à l'équipe de mener l'enquête dans de bonnes conditions de sécurité et de confort. Les entretiens ont été programmés avec l'aide efficace des directions des écoles et de M. Võ Hồng Hải,

<sup>6</sup> En 2006, il y a eu 20 accidents de la route, entraînant deux décès et blessant 25 personnes (Comité populaire de la commune de Suối Tân, 2006: 14).

responsable de la généralisation dans la commune. L'équipe de terrain, composée de trois chercheuses, a mené vingt-deux entretiens. L'accueil de l'ensemble des personnes interrogées et des différents acteurs responsables politiques ou administratifs a été chaleureux, montrant l'intérêt que tous portent à la question de la qualité de l'éducation.

### **L'école maternelle de Suối Tân**

L'école maternelle fondée par le peuple a été créée en 1992, en même temps que l'école primaire. Elle comportait alors trois classes. Elle en a aujourd'hui sept, et scolarise 200 enfants dans l'école principale et ses deux satellites à la rentrée 2006/07, dont 18 élèves des minorités. L'école principale est située dans le village de Đông Cau, à environ 600 mètres de la route nationale, et on y accède par un chemin de terre. Elle a une classe de quatre ans et deux classes de cinq ans, dont une où sont scolarisés les enfants du village de Vinh Phú. Les écoles satellites de Cây Xoài et Dầu Sơn, comprennent chacune une classe 4 et une classe 5. Cependant, les deux classes du village de Dầu Sơn sont éloignées l'une de l'autre, et la répartition dans les classes n'est pas pour cette raison faite en fonction de l'âge mais en fonction de la facilité du trajet pour les enfants. La directrice passe dans les satellites au moins une fois par semaine.

Les cours ont lieu de 7h00 à 10h30 le matin, et de 14h00 à 16h30 l'après-midi. Les enfants doivent rentrer manger chez eux parce que l'école n'a pas de cantine.

L'école a une directrice et sept enseignantes, une par classe (voir annexe 3 p. 157). Seule la directrice est titulaire de son poste. Les enseignantes sont contractuelles, et sont à ce titre rémunérées sur le budget du district.

Le budget de l'école dépend des fonds collectés auprès des parents, qui sont reversés au Comité populaire de la commune. Chaque année, la commune alloue à l'école un budget pour ses dépenses courantes en fonction du budget prévisionnel préparé par la directrice, et qui doit être approuvé par le Comité populaire. L'école n'a pas de comptable, et c'est donc la directrice elle-même qui travaille avec la comptable de la commune. Elle doit obtenir l'approbation de la comptable pour chaque dépense, et trouver les moyens de résoudre les problèmes lorsqu'elle n'a pas de ligne budgétaire correspondante, comme faire avec les enseignantes le

**Tableau 4.2.**  
**Effectifs de l'école maternelle de Suối Tân en début d'année 2006-07**

Ecole	Nombre de classes	Nombre d'élèves			Nombre de filles		
		Total	4 ans	5 ans	Total	4 ans	5 ans
Đông Cau	2	90	30	30	32	17	15
Vinh Phú	1	31	-	31	13	-	13
Cây Xoài	2	46	16	30	22	9	13
Dấu Sơn (4 et 5 ans)	2	30			22		
		29			18		
<i>Nombre d'élèves</i>	7	196	-	-	107	-	-

Source : Données collectées auprès de l'école

ménage des locaux, ou trouver comment remplacer les plantes qu'elle avait achetées pour améliorer l'environnement de l'école et qui ont été volées.

### **L'école primaire de Suối Tân**

Jusqu'en 1995, la commune n'avait qu'un établissement pour les niveaux primaire et collège. La gestion des deux écoles a été séparée à la fin de l'année 1995 et le collège est devenu le collège Phan Đình Phùng. Cependant, l'école primaire et le collège continuent à partager une cour en terre battue de 8 000 m<sup>2</sup>, et le portail d'entrée, qui donne sur la route n°1. On peut également accéder à l'école par l'arrière, par un sentier qui débouche sur une zone résidentielle et le quartier militaire.

Un satellite a été créé en 1996 à environ trois kilomètres de l'école principale, dans le village de Cây Xoài pour faciliter l'accès à l'école des élèves les plus éloignés. Construite sur un terrain d'un hectare, boisé, cette école est dirigée par la directrice adjointe de l'école principale, et si les dépenses pour les deux écoles sont séparées, la gestion est commune. Il ressort des entretiens que le fait d'avoir deux établissements ne semble pas poser de problème pour la gestion et l'organisation des cours.

L'école a compté jusqu'à un millier d'élèves à la fin des années 1990, mais les effectifs se sont réduits depuis à cause de la transition démographique. En 2006/07, l'école a 717 élèves, répartis dans vingt-trois classes (voir tableau 4.3 ci-dessous). L'école principale a treize classes, et l'école satellite dix. Les élèves se répartissent dans les deux écoles en fonction de la proximité avec leur lieu de résidence.

Environ 8% des élèves sont des enfants des minorités ethniques, principalement les Raglai. Suối Tân est l'une des cinq communes du district à scolariser des enfants des minorités ethniques. Ils représentent environ 4% de la population scolarisée en primaire dans le district, et la deuxième commune en termes de nombre d'enfants des minorités en primaire, avec 58 élèves en 2005/06, derrière Suối Cát, qui en scolarisait 335. L'école primaire de Suối Cát, à six kilomètres, est l'école primaire la plus proche de celle de Suối Tân dans le district, tandis que celle de Cam Tân, dans le district de Cam Ranh, est située à quatre kilomètres.

Parce que l'école manque de salles, les classes sont à double flux, à l'exception d'une classe à chacun des niveaux 1 à 4, qui font la journée continue, mais rentrent manger chez eux. Les autres élèves ont cours le matin ou l'après-midi. Les cours ont lieu de 7h00 à 10h30 le matin, et de 14h00 à 16h30 l'après-midi. Des cours de soutien obligatoires sont organisés pour les élèves faibles le samedi.

L'école emploie 34 personnes en 2006/07, dont 26 enseignants titulaires, 4 administratifs, dont 1 contractuelle, et 2 contractuels pour le service. Les salaires, qui étaient auparavant envoyés par le Département provincial de l'éducation au Service de l'éducation du district, qui transmettait à l'école, sont maintenant versés directement aux écoles par le bureau des finances du district, et distribués aux enseignants en liquide.

**Tableau 4.3.**  
Évolution des effectifs de l'école primaire de Suối Tân,  
1996/97 - 2006/07

	Classe 1			Classes 1 à 5		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1996/97	93	91	184	450	446	896
1997/98	109	104	213	478	476	954
1998/99	111	91	202	504	467	971
1999/00	103	103	206	521	475	996
2000/01	88	70	158	491	445	936
2001/02	72	87	159	470	458	928
2002/03	85	62	147	447	410	857
2003/04	76	87	163	422	416	838
2004/05	60	62	122	378	376	754
2005/06	76	66	142	368	361	729
2006/07	84	65	149	376	341	717

Source : Données collectées auprès de l'école

Chaque année, l'école prépare un budget prévisionnel qu'elle soumet au Service de l'éducation du district. Le budget accordé est mis en place en début d'année par le Service des finances, et l'école s'adresse directement au Trésor du district pour retirer les sommes correspondant à ses dépenses. Comme les autres écoles, l'école primaire de Suối Tân doit faire une demande spécifique pour tout changement par rapport aux dépenses budgétées. Selon le directeur de l'école, les changements sont assez fréquents. Une comptable titulaire est chargée de la gestion des finances de l'école.

### **Le collège Phan Đình Phùng**

On accède au collège Phan Đình Phùng comme à l'école primaire, par la porte principale, qui donne sur la route, ou par l'arrière. Des élèves surveillent l'entrée et la cour de l'école. Les bâtiments sont, comme ceux des autres écoles de la commune, en briques et en tuiles.

De 521 enfants scolarisés en 1996/97, l'école est passée à 719 élèves en 2005/06. Ils viennent à 99% de l'école primaire de Suối Tân. Environ 7% sont des enfants des minorités (45 élèves en 2006/07). Malgré la baisse des effectifs primaire, le nombre d'élèves en classe 6 continue à augmenter du fait de la politique de généralisation de l'éducation (tableau 4.4).

**Tableau 4.4.**  
**Évolution des effectifs du Collège Phan Đình Phùng,**  
**Commune de Suối Tân 1996/97 – 2006/07**

	Classe 6			Classes 6 à 9		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1996/97	63	60	123	263	258	521
1997/98	70	65	136	270	283	553
1998/99	73	67	140	276	291	567
1999/00	79	66	145	301	281	582
2000/01	78	73	151	304	299	603
2001/02	82	73	155	321	328	649
2002/03	80	78	158	280	375	655
2003/04	79	78	157	316	351	667
2004/05	83	75	158	327	356	683
2005/06	82	78	160	343	376	719
2006/07	66	99	165	328	340	668

Source : Données collectées auprès de l'école.

Les salles sont utilisées en double flux : les classes 8 et 9 le matin, les classes 6 et 7 l'après-midi, et les cours de généralisation le soir. Le collège avait 18 classes en 2006/07 : quatre classes 6, cinq classes 7, quatre classes 8 et cinq classes 9. Les cours de généralisation ont également lieu dans les salles de classe du collège, le soir.

Les collèges les plus proches sont le collège Yersin, dans la commune de Suối Cát, et le collège de la commune de Cam Tân, dans le district de Cam Ranh, tous deux situés à environ cinq kilomètres.

Le collège emploie 38 personnes, dont le directeur, le directeur adjoint, 33 enseignants, et 3 administratifs. Deux des enseignants et un membre du personnel administratif sont contractuels. Environ le tiers des enseignants ont une expérience professionnelle inférieure à cinq ans.

Les salaires des enseignants étaient auparavant versés à l'école par le Département provincial de l'éducation via le Service de l'éducation du district. Aujourd'hui cependant, c'est le Service des finances du district qui verse les salaires et le budget de l'école, la procédure étant la même qu'en primaire. Comme l'école primaire, le collège a un comptable.

## **Conditions de scolarisation dans la commune**

### **Qualité des infrastructures et équipements scolaires**

#### *Les bâtiments et les salles*

Jusqu'à l'année dernière, l'école maternelle (photo 19 p. 128) était entièrement ouverte et certains venaient se droguer dans l'école. Depuis un an cependant, l'école a un mur, et la situation s'est améliorée. L'une des enseignantes originaire de Nha Trang, qui habite l'école depuis deux ans faute d'avoir pu trouver un logement, tient lieu de gardien.

L'école n'est pas aux normes nationales. Elle a, en comptant les satellites, huit salles de classe, dont une est utilisée pour entreposer le matériel déclassé. Trois nouvelles salles ont été construites récemment aux normes (photo 20 p. 128) pour permettre le regroupement de l'ensemble des enfants de maternelle dans l'école principale à la rentrée 2007/08, parce que les locaux des satellites sont trop proches du marché et de la zone industrielle. Les nouvelles classes, sont spacieuses, bien éclairées et carrelées (photo 22 p. 128). Les autres salles de classe sont en briques, avec toit en tuiles. La

décoration dans les salles de classe a été conçue par la directrice et les enseignantes pour assurer un environnement adapté aux enfants de maternelle. L'école n'a ni salles spécialisées ni salle de rangement pour le matériel.

Dans l'école principale, la cour, dallée devant le bureau de la direction (photo 19 p. 128), est sablée ailleurs. La cour est agrémentée d'une balançoire à bascule et d'une balancelle (photo 21 p. 128), achetées il y a quatre ou cinq ans par le comité populaire. Les écoles satellites ont une cour sablée, et pas de jeux d'extérieur (photo 24 p. 128), et madame D., mère d'une petite fille de grande section explique que c'est l'une des raisons pour laquelle certains parents préfèrent envoyer leurs enfants à l'école privée Sao Mai, ou à l'école Hoa Phương du bourg de Diên Khánh : « *Les enfants suivent bien sur le plan pédagogique, mais le développement de leurs aptitudes est limité, il n'y a pas de comparaison.* »

Dans l'école primaire et le collège, les bâtiments sont en brique avec toits en tuiles. Les salles sont hautes de plafond et ont chacune deux ventilateurs. Le rapport de fin de l'année de l'école primaire précise que le budget de l'école est insuffisant pour permettre la réfection du toit de quatre des salles de classe, qui ont été déclassées parce que le toit est troué et laisse passer la pluie.

L'école primaire a seize salles utilisables en comptant les cinq salles de classe de l'école satellite. Le bureau du directeur, qui abrite aussi le tennis de table, a été construit en ajoutant des murs et un toit en tôle entre deux des bâtiments de l'école principale. Une salle de classe, à laquelle on accède par le bureau de la direction, sert de remise pour le matériel pédagogique et de bibliothèque, ce qui a un effet dissuasif sur les élèves. Quatorze salles de classe, dont quatre sont occupées toute la journée par les classes qui font la journée continue, permettent d'accueillir les vingt-trois classes de l'école.

Le collège dispose de neuf salles pour dix-huit classes. Deux pièces sont occupées par la direction et l'administration, une par la bibliothèque, et une sert de salle des professeurs. La bibliothèque est simplement une salle où sont stockés les livres. Elle ne comprend pas de salle de lecture. Quatre pièces, dans lesquelles étaient autrefois logés des enseignants de l'école, sont aujourd'hui utilisées pour remiser le matériel didactique : une salle pour le matériel de chimie et de biologie, une pour le matériel de mathématiques et de physique, une pour le matériel d'histoire/géographie, et une pour le matériel d'enseignement des langues étrangères.

Le matériel entreposé dans ces salles est géré par un enseignant. Le collège n'a aucune salle de travaux pratiques. Cette situation n'est pas spécifique au collège Phan Đình Phùng, ni même au district de Diên Khánh,<sup>7</sup> mais crée des difficultés pour l'organisation des travaux pratiques parce que les enseignants doivent déplacer le matériel à chaque cours, et perdent beaucoup de temps. Cela comporte aussi certains dangers pour les élèves, en particulier pendant les cours de chimie et de sciences naturelles, quand les élèves sont remuants et renversent les produits. La bibliothèque, gérée par la femme du directeur, n'a pas de salle de lecture.

Les salles de classe de l'école primaire et du collège sont équipées de tables et de bancs en bois conçus pour accueillir quatre élèves. Comme l'explique une enseignante du primaire, la taille des tables et des bancs n'est pas adaptée aux groupes d'âge « *et quand les élèves écrivent, ils sont couchés sur la table [...] ou alors ils doivent rester debout.* » Outre le fait que cet équipement n'est pas adapté, il ne se prête pas facilement à l'organisation du travail de groupe.

Les enseignants se plaignent aussi de ce que ceux d'entre eux qui viennent de loin doivent n'ont pas d'endroit où se reposer et doivent rester dans les salles de classe à bavarder. Une enseignante qui n'a pas trouvé à se loger dort dans la salle commune, qui est aussi le bureau du directeur de l'école.

### ***L'environnement***

En dehors des problèmes d'accès à l'eau potable et de pollution de l'air déjà mentionnés, l'environnement des écoles principales est extrêmement bruyant. Si c'est en raison de leur proximité avec la route nationale pour l'école primaire et le collège, les nuisances sonores en maternelle proviennent principalement de la voie de chemin de fer qui passe derrière l'école. Les enseignants du primaire et du collège mentionnent par ailleurs le problème posé par le manque d'insonorisation des classes, en particulier lorsqu'ont lieu les cours de musique à proximité de leurs classes. Ils ne mentionnent pas le bruit des véhicules qui passent sur la route, alors que les fenêtres et souvent les portes des classes, en l'absence d'air conditionné, restent ouvertes. Le fait que l'école primaire et le collège soient regroupés pose

<sup>7</sup> En 2003/04, les 84 collèges de la province totalisaient 9 salles de travaux pratiques pour les disciplines scientifiques (Département de l'éducation, 2004 : 17).

aussi des problèmes selon les enseignants du primaire, parce que les rythmes scolaires étant différents, les uns peuvent être en récréation quand les autres travaillent, et les enfants n'entendent plus ce que disent les enseignants.

### ***Les sanitaires***

La question des sanitaires reste posée en maternelle. Si des sanitaires ont été construits pour les élèves dans l'école principale - deux pour les garçons, et trois pour les filles -, il n'y en a pas dans les satellites, ni pour les élèves, ni pour les enseignantes, qui doivent en cas de besoin faire appel aux voisins.

L'école primaire et le collège ont des sanitaires pour les élèves, séparés pour les filles et les garçons, mais en nombre insuffisant : un pour 150 élèves environ. Selon le directeur de l'école primaire, l'école satellite a suffisamment de sanitaires, mais dans l'école principale, les enseignants doivent utiliser les sanitaires des élèves : les hommes avec les garçons et les femmes avec les filles. En secondaire, l'école a un sanitaire pour ses 38 employés, et quatre pour plus de 700 élèves. Il y a aussi trois douches.

### ***L'approvisionnement en électricité et en eau***

Les trois écoles ont l'électricité, et peu de coupures de courant, mais le courant est souvent faible l'après-midi, et l'éclairage des salles de classe est alors insuffisant.

L'eau est impropre à la consommation (photo 30 p. 130), et élèves et enseignants dans les trois écoles boivent de l'eau en bonbonne, à laquelle l'accès est payant pour les élèves.

### ***La cantine***

Aucune des trois écoles n'a de cantine, et les élèves rentrent chez eux manger ou achètent à manger aux vendeuses qui s'installent devant l'école ou dans les petits commerces avoisinants (photo 31 p. 130)

### ***La maintenance des locaux***

Les écoles pouvaient auparavant collecter des frais de construction, qui servaient en partie à la maintenance des bâtiments scolaires.

Elles conservaient 99% de l'argent collecté mais devaient demander la permission aux autorités compétentes pour l'utilisation des fonds, à l'exception des 2% prélevés pour frais de gestion. Avec la suppression de ces frais à la rentrée 2006/07, les écoles dépendent désormais de leurs autorités de tutelle pour la maintenance des équipements et des locaux : le comité populaire de la commune pour l'école maternelle, le Service des finances du district pour l'école primaire, et le collège. La baisse des recettes des écoles liées à la suppression des frais de construction n'a pas été compensée par une augmentation correspondante des budgets des écoles, ce qui leur pose de sérieux problèmes.

Une partie des difficultés actuelles devraient être levées par le regroupement des classes de l'école maternelle dans l'école principale et l'ouverture du nouveau collège, qui sera aux normes nationales.

## **Conditions d'accès à l'école**

### *L'accès à l'école : les contraintes physiques*

Jusqu'à présent, les enfants étaient scolarisés en maternelle dans leur village, et la distance maximale à parcourir par les parents pour amener leurs enfants à l'école était d'environ 1,5 kilomètre. Le regroupement des classes va entraîner une augmentation de la distance pour les parents des villages de Cáy Xoài et Dâu Sơn. Selon la directrice, il faudra alors envisager l'ouverture d'une cantine. Pour le moment, certains enfants restent à l'école le midi, mais l'école n'assure pas les repas. Les enfants sont alors regroupés pour la sieste, et une enseignante les surveille. Le fait que l'école n'ait pas de cantine est un handicap pour les parents dont les horaires de travail ne peuvent pas s'adapter à ceux des enfants. Certains préfèrent envoyer leurs enfants à l'école privée Sao Mai, parce qu'elle a une cantine, et qu'ils peuvent amener leurs enfants à l'école plus tôt et venir les chercher plus tard.

Pour accéder aux deux autres écoles, les élèves ont au plus trois kilomètres à parcourir. Les enfants viennent à l'école à pied ou à vélo, ou les parents les emmènent. Les parents n'ont pas le droit d'entrer dans la cour. Le problème ici n'est pas tant la distance que la sécurité sur le trajet de l'école, pour ceux qui doivent emprunter la route n° 1. Il y a en effet de nombreux accidents. Il y a un passage piéton devant l'école primaire, mais comme partout au Viêt-nam, il a une

signification uniquement symbolique, et les véhicules ne ralentissent pas devant les écoles. C'est particulièrement dangereux pour les élèves classes de généralisation et pour ceux qui suivent des cours de soutien, car la zone de l'école est mal éclairée le soir.

Tout le monde se déclare impuissant devant cette situation. Il y a quelques années, l'école avait désigné quelqu'un pour s'occuper de faire traverser la route aux enfants, mais le système a fonctionné pendant très peu de temps, et maintenant, les enfants se débrouillent tous seuls. Les parents d'élèves et leurs représentants estiment que le problème relève des autorités de la commune, tandis que celles-ci expliquent que c'est du ressort de la province. Parce que c'est une route nationale, la route n°1 est en effet sous la tutelle du Département provincial des transports. La commune ne peut donc envisager ni la construction d'un pont ni d'un passage souterrain sans l'accord et le soutien financier de la province. La commune n'a pas non plus les moyens financiers d'organiser des transports scolaires, y compris pour l'accès au lycée, à dix kilomètres. Les seules actions dans ce domaine sont donc les actions de formation à la sécurité routière, donnés aux élèves dès la maternelle, et l'assurance accident, qui n'est pas obligatoire.

### ***L'accès à l'école : les contraintes financières***

En début d'année, le département provincial de l'éducation envoie un texte à toutes les écoles fixant pour l'année les plafonds des contributions pour les élèves. L'école imprime une feuille de papier à transmettre à tous les élèves, comprenant toutes les dépenses, obligatoires ou non. Ces frais sont annoncés lors de l'assemblée générale de rentrée, et les représentants des parents d'élèves sont chargés de la surveillance de la collecte par l'école et de sa conformité avec les textes réglementaires.

Les coûts de la scolarisation de la maternelle au collège, sont présentés dans le tableau 4.5 ci-dessous.

L'école maternelle collecte les frais de scolarité auprès des parents chaque semestre, et remet la somme ainsi réunie à la comptable de la commune, qui est chargée de la gestion de ce budget. En primaire et au collège, les écoles transmettent les diverses contributions des parents au district.

Le coût annuel de la scolarisation va de 367 000 dôngs à 377 000 dôngs pour un élève de maternelle. Il varie entre 65 000 dôngs et

Tableau 4.5

## Frais de scolarisation en maternelle, primaire et collège, Suối Tân, 2006/07

Postes de dépense Milliers de dongs	Maternelle		Primaire		College	
	Montant	Periodicité	Montant	Periodicité	Montant	Periodicité
<b>Frais obligatoires</b>						
Frais de scolarité	90	Trimestre	-	-	72	An
Comite de representation	10*	An	20	An	20	An
Activites de l'école	-	-	-	-	10	An
Cotisation Association des enfants	-	-	5	An	1	Semaine
Caisse de la classe						
Fournitures scolaires et uniformes	51-61	An	-	-	-	-
Livret scolaire, feuilles d'examen	-	-	15	An	-	-
Inscription aux examens	-	-	-	-	21	An
2e demi-journée de cours	-	-	35	Mois	-	-
Eau	4	Mois	25	An	20	An
Cours de soutien	-	-	10	Mois	40	Mois/mois
Total frais obligatoires	367-377 <sup>1</sup>	An	65-380 <sup>2</sup>	An	158-819 <sup>3</sup>	An
<b>Assurances</b>						
Sante	Gratuite	-	40	An	40	An
Accident	30	An	30	An	30	An
Total	30	An	70	An	70	An
<b>Autres dépenses**</b>	-	-	100	An	300	An
<b>Total</b>	<b>397-407</b>	<b>An</b>	<b>235/550</b>	<b>An</b>	<b>528/1189</b>	<b>An</b>
<b>Aide aux élèves des minorités</b>	135	An	405	An	1080	An
<b>Dépenses annuelles par type d'élève</b>						
Classe 9 Elèves moyens et bons	-	-	-	-	179	An
Elèves qui suivent les cours de soutien	-	-	-	-	819	An
Classes qui font la journée continue	-	-	380	An	-	-
Autres classes						
Elèves moyens et bons	-	-	65	An	158	An
Elèves qui suivent les cours de soutien	-	-	145	An	-	-

\* Par famille.      \* Cahiers, stylos, livres, uniformes...

<sup>1</sup> Sur la base de 177 jours de cours dans l'année.

<sup>2</sup> Sur la base de huit mois, parce que les cours de soutien débutent en octobre.

<sup>3</sup> Sur la base de 177 jours de cours dans l'année, et de 1 000 dongs par semaine. Il semble que le montant de la cotisation varie d'une classe à l'autre, entre 2 000 et 4 000 dongs par mois.

Source : Informations sur les coûts de scolarisation collectées pendant l'enquête auprès des différentes personnes interrogées.

380 000 dôngs pour un élève de primaire, et entre 158 000 dôngs et 819 000 dôngs pour un élève de collège. Avec les assurances, il en coûte 30 000 dôngs de plus en maternelle, et 70 000 dôngs de plus aux autres niveaux du système éducatif.

À cela, il faut ajouter les autres dépenses liées à la scolarisation (fournitures scolaires, uniformes, repas, transports). En maternelle, c'est l'école qui se charge des achats pour les élèves. Les fournitures scolaires coûtent 51 000 dôngs pour les classes de 4 ans et 61 000 dôngs pour les classes de 5 ans, dont 10 000 dôngs pour l'achat de jouets, et 25 000 dôngs pour les uniformes. En primaire et en secondaire de base, les parents d'élèves estiment que l'achat des livres, fourniture scolaires, uniformes, etc. coûte au minimum entre 100 000 dôngs et 200 000 dôngs pour l'année.

Les bourses, peu nombreuses, sont attribuées au mérite, et les enfants des familles pauvres ont rarement les résultats scolaires qui leur permettraient d'y accéder. Au collège, environ 0,05% des élèves sont boursiers. Les exonérations totales ou partielles sont discutées avec les représentants des parents d'élèves, en fonction des cas prévus par les textes. Les familles pauvres selon les critères définis par l'État peuvent bénéficier d'une aide pour la scolarisation de leurs enfants. Elles ont en outre accès à l'assurance santé gratuitement (Décision n° 143/2001/QĐ-TTg du 27/09/2001). Les enfants de familles pauvres reçoivent 150 000 dôngs par an d'aide à la scolarisation, ce qui est peu au regard du coût de la scolarisation.

Pour encourager la scolarisation des enfants des minorités ethniques, la province accorde à chaque enfant scolarisé 15 000 dôngs par mois en maternelle, 45 000 dôngs en primaire, sauf les mois d'été, et 120 000 dôngs par mois en secondaire. L'argent est destiné à payer les frais d'études, et est remis aux parents par l'école. En cas de défaut de paiement de la part des parents des frais de scolarisation, l'école retient les sommes dues. Cette aide, à laquelle s'ajoutent d'autres formes d'aide dans le cadre du programme 135<sup>8</sup> comme

<sup>8</sup> Programme de développement économique et social des communes en difficulté des régions de minorités ethniques et de montagnes pour la période 2006-2010, approuvée par le premier ministre par la décision n° 07/2006/QĐ-TTg du 10/01/2006, dont l'objectif est de s'efforcer d'ici 2010 à ce que plus aucune famille n'ait faim et que le pourcentage de familles pauvres selon les critères définis par la Décision n° 170/2005/QĐ-TTg (voir note 2, p. 96) soit ramené en dessous de 30%.

l'attribution de riz, suscite beaucoup de mécontentement chez les familles Kinh pauvres qui ne reçoivent aucune aide – soit parce qu'ils ne sont pas reconnus comme pauvres, soit parce qu'ils n'ont pas de certificat de résidence de long terme dans la commune. Cependant, cette aide permet au mieux de couvrir les coûts en primaire, si on prend en compte toutes les dépenses liées à la scolarisation (hors trajets et nourriture), comme le montre le tableau 4.5. Les membres des minorités ethniques, principalement employés dans l'agriculture, font partie des familles les plus pauvres de la commune, et si cette dernière leur a fourni les matériaux pour la construction de logements en briques, il leur revient de construire les cloisons et de meubler ces logements, ce que beaucoup sont encore dans l'incapacité de faire.

La suppression de la contribution à la construction et à la maintenance de l'école, et le décret sur les cours supplémentaires ont permis de ramener les coûts pour les parents à des montants plus abordables. Les frais de scolarité ont été divisés par deux en maternelle et été réduits de 40 000 dôngs au collège, tandis que le coût des cours de soutien est passé de 30 000 dôngs à 40 000 dôngs par mois au collège. Les écoles utilisent tous les moyens à leur disposition pour recouvrer les frais qui leur sont dus. Le taux de recouvrement en primaire est de 95% pour les frais de scolarisation et de 70% pour les assurances, mais le directeur précise dans son rapport de fin d'année que les recettes sont faibles parce que de nombreuses familles, pauvres, sont exemptées.

Ce sont les enseignants qui collectent l'argent et rappellent aux enfants que leurs parents doivent payer. À partir de trois mois de retard, les enfants doivent rester debout devant le drapeau lors de la cérémonie de lever du drapeau en début de semaine, et parents sont généralement prêts à tous les sacrifices pour éviter cette punition, ce qui les oblige parfois à vendre leurs réserves de riz ou leurs poulets, et/ou à emprunter pour pouvoir faire face aux dépenses. Certains parents ont été conduits à retirer leurs enfants de l'école pour qu'ils n'aient plus à subir cette humiliation. Ainsi, parmi les 300 familles du village de Cáy Xoài, 50 sont pauvres et 30 ont des dettes vis-à-vis de l'école. Plusieurs des enfants interrogés nous ont dit qu'ils manquaient selon les cas, parfois ou souvent de nourriture. L'incapacité à payer - généralement aggravée par le fait que plusieurs enfants sont scolarisés au même moment - peut conduire à l'abandon scolaire, en particulier lorsque l'enfant n'a pas de très bons résultats scolaires ou n'a pas envie d'étudier.

## Conditions d'enseignement et d'apprentissage

### Matériel pédagogique

L'école n'a ni magnétophone, ni télévision, et manque d'images. Le matériel pédagogique est, pour l'essentiel préparé par les enseignantes. Bien que dans les sommes collectées auprès des parents d'élèves - 51 000 dongs par an et par élève en petite section, et 61 000 dongs en grande section - 10 000 dongs par élève, soient consacrés à l'achat de jouets, ce qui représente pour l'année 2006/07 un budget de 2 millions de dongs, les enfants ont très peu de jouets.

L'école maternelle a été choisie pour être l'une des dix écoles de mise en œuvre d'un programme expérimental national du ministère de l'éducation et de la formation, et s'est vu accorder l'équipement d'une salle de classe et un jeu de matériel pédagogique au début de l'été 2006, mais n'a reçu le matériel qu'au mois de novembre.

Dans le cadre de la réforme des méthodes d'enseignement, les enseignantes sont encouragées à fabriquer du matériel pédagogique, ce qu'elles font de manière active, apprenant aussi aux enfants à le faire. Mais elles expliquent qu'il est difficile de construire des choses suffisamment solides pour résister à un usage intensif par les enfants tout au long de la journée, et qu'il ne revient pas moins cher d'acheter les matériaux de base que les produits finis. Les enseignantes sont responsables du matériel pédagogique et doivent veiller à ce que les enfants ne l'abîment pas. Mais malgré l'attention portée au matériel, il finit par se dégrader. Ainsi, madame H., mère d'une élève de grande section observe que « *par exemple, toutes les classes ont du matériel pour la musique, mais tous les ans, une partie du matériel se détériore naturellement.* » Il faut donc remplacer le matériel régulièrement, ce qui est difficile dans la configuration budgétaire actuelle.

Pour l'achat du matériel pédagogique, l'école passe commande au Service de l'éducation du district, et l'argent est versé par la commune. La commune ne dispose pas de ressources suffisantes pour accroître les dotations à l'école maternelle, et si certains parents seraient prêts à payer davantage, ce n'est pas le cas des familles les plus pauvres, dont les enfants souvent n'ont aucun jouet à la maison. Les parents les plus éduqués estiment que les jeux d'extérieur sont en nombre insuffisant pour permettre l'épanouissement des enfants, mais comme les autres parents, ils constatent que l'école et la commune n'ont pas les moyens d'améliorer la dotation de l'école en équipements scolaires.

En primaire, un enseignant explique : « *D'une manière générale, il y a peu de matériel pédagogique, et la plus grande partie est de faible qualité.* » Si l'ensemble des enseignants semble s'accorder sur ce point, il est surtout mis en avant par les plus jeunes. Comme l'explique une enseignante qui a beaucoup d'ancienneté, « *D'une manière générale, par comparaison, l'enseignement aujourd'hui bénéficie de meilleures conditions qu'autrefois, quand j'ai commencé à enseigner. Maintenant, globalement, les manuels scolaires, les manuels d'instructions, les posters et tout ce qui sert pour l'enseignement est beaucoup mieux qu'autrefois.* »

Selon le directeur, l'école manque constamment de matériel pédagogique, parce qu'il n'arrive généralement qu'en fin d'année, qu'il soit fourni par le Département provincial ou par le Service de l'éducation du District. Par exemple, au moment de l'enquête, en mars, soit six mois après la rentrée scolaire, les livres pour la classe 5 n'étaient pas encore arrivés. En plus des problèmes de quantité insuffisante de matériels et d'équipements scolaires, il y a aussi des problèmes de qualité. L'école essaye d'encourager les enseignants à fabriquer du matériel pédagogique, mais cela ne permet pas d'améliorer la situation, parce que les enseignants ont peu de temps à consacrer à ce type d'activités.

La situation au collège est comparable. Il n'y a pas assez de matériel pédagogique dans la plupart des matières, même s'il y en a trop dans certaines matières. La qualité pose également problème, en particulier parce que le collège ne dispose pas de conditions de stockage adéquate. Un certain nombre de parents estiment que par comparaison avec les écoles du bourg, le collège manque d'équipements, en particulier pour l'informatique et l'enseignement de l'anglais. C'est donc principalement à l'extérieur de l'école, à la maison quand il y a un ordinateur, ou surtout dans les cafés Internet, que les enfants se familiarisent avec l'informatique.

Le matériel pédagogique est donc insuffisant à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs dans les trois écoles enquêtées. Pour mettre en œuvre avec succès la réforme des méthodes pédagogiques et des programmes scolaires, les écoles auraient besoin d'être aidées pour réaliser les investissements nécessaires. Comme l'explique une enseignante de primaire, exprimant une opinion largement partagée par les autres enseignants, « *Quand le programme scolaire change totalement, il manque beaucoup de matériel pédagogique. Par exemple, un jeu de matériel pour cinq classes ne peut pas suffire pour enseigner.* »

### **La taille des classes**

Les classes de la maternelle comptent en moyenne une trentaine d'élèves, ce qui est dans la norme nationale. La décision 27/2000/QĐ-BGD&ĐT du ministère de l'éducation et de la formation en date du 20 juillet 2000 sur les statuts de l'enseignement pré-primaire précise que le nombre maximal d'élèves doit être de 30 en classe de 4 ans, et de 35 en classe de 5 ans. Mais les enseignantes considèrent qu'une enseignante par classe, c'est trop peu dans le cadre de la réforme des méthodes pédagogiques et au regard des conditions d'enseignement dans l'école, en particulier dans les satellites, où les enseignantes doivent laisser les enfants seuls lorsqu'elles accompagnent l'un d'entre eux aux toilettes.

En primaire, les classes comptent en moyenne 32 élèves, mais les effectifs par classe varient entre 25 et 34. Le ratio élèves/enseignant est de 30, ce qui est en deçà du chiffre prévu par la loi (35 élèves par classe, avec une tolérance de  $\pm 10\%$ ). Les élèves sont répartis dans les différentes classes du niveau 1 en fonction de l'école maternelle qu'ils ont fréquentée, c'est-à-dire pour l'essentiel en fonction du lieu de résidence des enfants. Par exemple, la classe 1A accueille les élèves qui viennent du satellite de Vinh Phú. Les classes 1B, 2B, 3B et 4B font la journée entière. Les classes E accueillent tous ceux qui ne viennent pas d'une maternelle de la commune. Les classes sont réorganisées en fin de première année de primaire, pour qu'il y ait une homogénéité de niveau entre les différentes classes.

En collège, le nombre d'élèves par classe est en moyenne de 40 (les textes prévoient un maximum de 45 élèves par classe). En classe 6, les élèves sont répartis dans les classes en fonction de leurs résultats scolaires en classe 5. Les classes sont réorganisées en classe 7 en fonction du comportement des élèves et de leurs résultats scolaires.

La taille des classes dans les écoles enquêtées est donc conforme à la réglementation, et ne représente pas un problème, selon les enseignants de primaire et de collège.

### **Les enseignants**

#### ***Niveau de formation et formation continue***

A l'école maternelle de Suối Tân, cinq des sept enseignantes ont le niveau requis. Les deux enseignantes les plus anciennes de l'école

ont dû suivre les cours d'enseignement à distance pour pouvoir obtenir le niveau école normale secondaire, faute de quoi elles risquaient de ne pas voir leur contrat renouvelé.

Dans l'école primaire de Suối Tân, l'ensemble des enseignants a le niveau requis : 18 ont reçu une formation en école normale, et 8 en école normale supérieure, et tous sont titulaires de leur poste. En dehors des réunions des groupes pédagogiques, les enseignants de primaire suivent des cours de perfectionnement au moins une fois par an, l'été. Bien qu'ils expliquent que leur travail leur prend beaucoup de temps, ils estiment qu'ils ne reçoivent pas suffisamment de formation : *« En ce qui concerne le changement de manuels scolaires, chaque année, les niveaux qui changent de manuel, par exemple en classe 1, les enseignants de classe 1, la direction, et quelques enseignants remplaçants [sont formés], et en classe 2 c'est pareil... et les autres enseignants ne participent pas à ces journées de formation, ils doivent se contenter d'aller en formation un jour, deux jours, regarder sur vidéo quelques séances de cours, et c'est tout. »*

Comme en primaire, tous les enseignants du collège ont le niveau requis. Mais entre les cours et leur préparation, les enseignants estiment globalement qu'ils n'ont pas assez de temps pour se perfectionner. Par exemple, un cours d'informatique avait été organisé par l'école, mais il a dû être arrêté faute de participants réguliers. Les enseignants expliquent que ceux d'entre eux qui sont encore célibataires peuvent trouver le temps, mais que c'est impossible pour ceux qui ont une famille, surtout quand ils ont des enfants en bas-âge. Pour les enseignants de collège, des cours de formation complémentaire sont organisés l'été, en sessions de trois ou quatre jours, en fonction de la matière enseignée. De temps en temps, des sessions de formation sont aussi organisées pour les enseignants au Département provincial de l'éducation, par exemple, pour l'anglais, avec des enseignants australiens ou anglais.

S'il n'y a pas globalement un nombre d'enseignants suffisant au collège, il y en a trop dans certaines matières, comme en histoire et pas assez dans d'autres, comme en physique... C'est pourquoi certains doivent enseigner des matières pour lesquelles ils n'ont pas été formés, comme la musique ou le sport. Cela a un impact sur la qualité de leur enseignement, même s'ils participent chaque année à des sessions de formation organisées par le Département provincial de l'éducation ou par le Service de l'éducation du district. Du fait du niveau de formation requis de la part des enseignants du secondaire, et du mode de recrutement, la plupart des enseignants du collège

viennent d'autres districts. En dehors de quelques enseignants auxquels la commune a attribué des terrains pour qu'ils puissent faire construire leur maison, la plupart doivent trouver eux-mêmes un logement, ce qui n'est pas facile sur la commune. D'autres expliquent qu'ils ne résideraient pas sur la commune même s'ils en avaient la possibilité, parce que leur famille veut rester à Nha Trang. Il y a donc une rotation assez importante des effectifs enseignants dans le collège.

### **Rémunérations et tâches des enseignants**

Les enseignants du secondaire estiment que les salaires sont insuffisants, tandis que la direction est d'un avis contraire. Un enseignant au collège avec une dizaine d'années d'ancienneté gagne 1,2 million d'ongs en salaire de base. Il peut compléter son salaire avec les cours de soutien et/ou les cours de généralisation, et reçoit une allocation pour les repas de midi. Certains enseignants parcourent jusqu'à vingt kilomètres aller-retour pour donner leurs cours, et les dépenses d'essence peuvent représenter plus de 40% du salaire de base. C'est pourquoi ils quittent l'école dès qu'ils ont la possibilité de se rapprocher de leur lieu de résidence. Cela ne contribue ni à stabiliser le corps enseignant de l'école, ni à garantir la qualité de l'enseignement dans l'école. Les enseignants du primaire expliquent quant à eux que leur salaire est correct, et plus stable que le salaire d'un ouvrier, mais ne suffit pas, et il leur faut emprunter pour faire face aux dépenses qui sortent de l'ordinaire, comme l'achat d'une moto par exemple. Le plafond de l'emprunt dépend du salaire, et le remboursement se fait par retenue à la source. Alors que les enseignantes de maternelle sont celles qui ont les salaires les plus faibles, elles semblent globalement satisfaites et expliquent que c'était difficile autrefois, mais que les augmentations de salaire leur rendent la vie plus facile.

Comme l'expliquent les enseignantes de maternelle, elles doivent consacrer beaucoup de temps aux réunions des groupes pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes de l'école, et aux activités extracurriculaires. Il y a eu depuis le début de l'année un séminaire sur le calcul, sur l'enseignement pour les enfants handicapés, sur l'éducation physique, et sur la sécurité routière. L'école participe également à des activités comme la journée contre la drogue. Comme le dit une enseignante : « *Le programme est trop chargé, il y a trop de programmes, comme le programme sur la*

*nutrition, le programme sur l'hygiène dentaire, le programme sur la sécurité routière, le programme sur l'éducation familiale, c'est trop, et il y a en plus les programmes d'activités en plein air, alors c'est lourd.* » Il leur reste donc peu de temps pour préparer les leçons.

Les enseignants du primaire et le directeur de l'école se plaignent également de la charge de travail. La préparation des cours est lourde, parce que le programme est chargé. Chaque enseignant doit préparer les cours dans toutes les matières sauf la musique et l'art plastique, qui sont assurés par des enseignants spécialisés. Les enseignants comptent en moyenne une heure de préparation pour une heure de cours (vingt minutes de réflexion et quarante minutes de rédaction), soit chaque jour, cinq heures de préparation pour le lendemain. Les plans de cours des enseignants sont vérifiés toutes les semaines par le responsable du groupe pédagogique, lui-même supervisé par la directrice adjointe. Les plans de cours doivent être préparés une semaine à l'avance, et sont ensuite soumises au directeur. Comme l'explique un enseignant, « *En ce qui concerne les plans de cours, c'est extrêmement lourd, et si je consacre mon temps à préparer les plans de cours, je n'ai plus le temps d'étudier ou de lire. On attend des enseignants qu'ils améliorent leur niveau professionnel, mais si je n'ai pas les connaissances, comment pourrais-je rénover mes méthodes d'enseignement ?* »

Comme les élèves ont du mal à suivre, il faut organiser des cours de soutien pendant les jours de repos des enseignants, le samedi et le dimanche. Il faut aussi rattraper les cours qui n'ont pas eu lieu, par exemple le 8 mars.

Les enseignants participent également aux réunions de leurs groupes pédagogiques une fois par semaine, à celles de l'ensemble des enseignants de l'école une fois par semestre, et aux réunions du Service de l'éducation du district une fois par an.

Les enseignants du collège comptent entre deux et trois heures de préparation pour un cours, que ce soit à la main ou sur l'ordinateur. Ils expliquent qu'ils doivent lire et se documenter pour pouvoir préparer les cours. Les enseignants expliquent que d'une année sur l'autre, ils modifient et complètent leurs cours en fonction du programme et des classes enseignées.

Lorsqu'ils ont des problèmes, les enseignants des trois écoles commencent par discuter entre eux au sein de leurs groupes pédagogiques respectifs. S'ils ne parviennent pas à résoudre leurs problèmes, ils peuvent en discuter lors des réunions organisées par le

Service de l'éducation du district, qui peut le cas échéant transmettre les questions au Département provincial de l'éducation. Dans certaines limites, les enseignants sont autorisés à alléger le programme, mais les instructions concernant les préparations sont très précises et les enseignants ont peu de marge de manœuvre, quel que soit le niveau. Ils n'ont pas le droit, par exemple, d'inverser les enseignements théoriques et pratiques par rapport aux instructions ministérielles.

### ***L'accès aux documents pour la préparation des cours***

L'école maternelle dispose d'un jeu de documents par niveau sur le renouveau des méthodes pédagogiques. Les enseignantes expliquent qu'elles n'ont pas d'accès facile aux informations et à la documentation de référence : l'école n'a pas la télévision, et pas d'accès à Internet, et les enseignantes ne peuvent donc pas regarder les programmes de VTV2 ou faire des recherches de documents sur internet. Mais elles disent aussi qu'elles ont peu de temps à consacrer à la lecture.

Les enseignants du primaire expliquent que, comme leurs collègues de maternelle, ils n'ont pas un accès facile aux documents de référence pour la préparation de leurs cours. La bibliothèque « *n'a rien. Cela ne suffit pas. Il y a seulement trois manuels pour les élèves, et en dehors de cela, très peu de documents de référence. Et il y a des livres dans lesquels, quand on les lit, on voit qu'il n'y a rien.* ». Les enseignants se contentent donc pour l'essentiel d'utiliser le manuel de l'enseignant pour préparer leurs leçons, n'ayant ni le temps ni les moyens de se procurer les livres qui leur permettraient de compléter leurs connaissances. Certains se plaignent également du manque de matériel informatique.

Pour préparer leurs cours, les enseignants du collège utilisent principalement les manuels scolaires, les manuels pour enseignants - qui leur donnent le minimum à atteindre pour chaque leçon en termes de connaissances et de mise en pratique, et d'autres documents comme les guides d'exercices ou les livres d'exercices de renforcement. Ils peuvent emprunter des documents à la bibliothèque, mais selon eux, si la bibliothèque compte beaucoup d'ouvrages, elle ne contient pas toujours ce dont ils ont besoin, en particulier des ouvrages pour renforcer les capacités des très bons élèves. Ils achètent rarement, parce que les livres sont chers, mais font des échanges entre eux.

### ***La mise en œuvre de la réforme des méthodes pédagogiques et des programmes scolaires***

Selon les enseignantes de maternelle, les nouvelles méthodes sont très intéressantes et plaisent beaucoup aux enfants, mais le contenu des programmes scolaires pose problème. « *Le programme d'arts plastiques pour les petites classes n'est pas adapté aux capacités des enfants, par exemple, en début d'année, les enfants n'ont pas encore vu les quantités, mais c'est quand même là. Voilà le cahier d'arts plastiques. Nous devons nous occuper exclusivement d'approfondir les capacités de création artistique, mais cette année, nous appliquons principalement les mathématiques, dans un contexte d'arts plastiques, pour être précis, et ce n'est pas adapté à l'esprit des arts plastiques.* » « *Il y a des notions que les enfants n'ont pas encore apprises, mais que l'on trouve dans certaines matières, tandis que d'autres commencent déjà à les utiliser.* » Les instructions prévoient que les enseignants peuvent adapter le contenu, par exemple les sujets des dessins, au contexte de la classe, mais en fait, ce n'est pas possible parce qu'il faut obligatoirement enseigner tout ce que contient le livre de l'élève et que les enseignantes n'ont pas assez de temps, et pas toujours le matériel correspondant au programme, par exemple les modèles de dessin.

En primaire, on apprend que 21 enseignants appliquent les nouvelles méthodes pédagogiques, et que tous ont reçu des cours de perfectionnement avant de les mettre en œuvre. Les enseignants s'accordent sur le fait que les nouvelles méthodes : « *sont très positives pour les élèves, mais que les enseignants sont épuisés.* » « *Les enfants de classe 3 sont déjà grands, alors c'est peut-être plus facile, mais en classe 1, c'est difficile, en classe 2, c'est difficile. Le plus difficile, c'est de faire faire leurs devoirs aux élèves. Il n'y a aucune classe où les élèves préparent d'eux-mêmes leurs leçons à la maison.* » « *Avec les nouvelles méthodes, les élèves doivent maintenant tout faire par eux-mêmes et donc dès le premier jour, je dois leur expliquer comment faire. Une fois qu'ils le font, c'est plus facile pour moi.* » Si selon le directeur de l'école, il n'y a pas de problèmes avec les élèves qui sont allés en maternelle, les enseignants trouvent que même ces élèves posent problème quand ils arrivent en primaire.

Les nouvelles méthodes accordent une plus grande place aux activités permettant de développer la créativité et la motricité. Mais selon les enseignants, le programme est très chargé et ils ne peuvent plus prendre le temps de s'occuper des enfants de manière plus

individualisée, de se préoccuper de leur environnement familial. De plus, le manque de matériel pédagogique, le niveau des élèves, le contenu et la répartition des contenus pédagogiques rendent difficile la mise en œuvre de la réforme des méthodes pédagogiques et des programmes scolaire.

Les différences de niveau entre les élèves ne facilitent pas la tâche des enseignants, parce que, comme ils l'expliquent, les élèves les plus brillants s'ennuient lorsque les enseignants s'occupent des plus faibles, et peuvent avoir tendance à être remuants et à bavarder. Les contenus de certaines leçons sont plus lourds que d'autres, et si on respecte à la lettre le rythme de progression du programme scolaire, certains élèves ne peuvent pas suivre. Par conséquent, pour parvenir à enseigner le contenu prévu pour une séance de quarante minutes, élèves et enseignants doivent faire de gros efforts. Une journée de cours compte cinq séances, et ensuite, il faut libérer la salle et les élèves. Comme l'expliquent les enseignants, si on veut que les élèves moins bons arrivent à suivre, il faut souvent passer plus de temps sur les leçons en classe, d'autant que d'après les enseignants, peu d'élèves font leurs devoirs ou apprennent leurs leçons à la maison. Les enseignants doivent donc essayer, dans la mesure du possible, de les faire travailler pendant qu'ils sont à l'école. Les programmes sont conçus pour la journée entière, et ceux qui ne font que la demi-journée ont des difficultés.

Les enseignants du collège expliquent qu'ils font leur possible pour mettre en application les nouvelles méthodes pédagogiques, mais qu'ils se heurtent à un certain nombre de difficultés, liées en particulier à l'aménagement et à l'équipement des salles de classe : « *La disposition en rangs de cette manière n'est pas efficace, elle n'est pas scientifique.* » Les enseignants observent que les élèves participent plus que par le passé, qu'ils sont très actifs, surtout dans les petites classes, parce que le niveau de connaissances est plus faible, et que les élèves sont plus spontanés. Mais le problème est qu'ils ne travaillent pas quand ils rentrent chez eux, alors ils oublient. À partir de la classe 8, il est beaucoup plus difficile de les faire participer. Les élèves de classe 8 interrogés ont d'ailleurs tous déclaré qu'ils ne s'adressaient pas à leurs enseignants quand ils avaient des difficultés, sans avoir pu, ou voulu, expliquer pourquoi. La plupart s'adressent à leurs camarades de classe lorsqu'ils ont des difficultés à comprendre.

Selon les enseignants du collège, la participation n'est pas un gage de qualité : « *les élèves ici n'ont pas un niveau de conscience très*

*élevé. Pour réaliser des activités de groupe, il faut que l'ensemble du groupe travaille, mais beaucoup d'élèves ne se donnent pas la peine de travailler. Seuls un ou deux sont assez bons.* » Ils notent que les élèves parviennent à s'exprimer sur les questions qui figurent dans leur manuel, mais que si on leur pose des questions de synthèse sur les connaissances acquises, ils ne savent pas répondre. Les enseignants ont donc tendance à utiliser à la fois les nouvelles et les anciennes méthodes, pour s'assurer que les élèves acquièrent les connaissances minimales qu'ils sont sensés avoir. Les nouvelles méthodes pédagogiques supposent que les élèves apprennent et découvrent par eux-mêmes, mais comme la plupart des élèves ne font pas cet effort, avec les nouvelles méthodes, le niveau baisse. Ceux qui sont bons sont très à l'aise avec les nouvelles méthodes, mais ceux qui sont faibles voient leurs lacunes s'accumuler. Il y a également des problèmes avec le contenu de certains cours, en particulier en littérature, qui ne sont pas, selon les enseignants, adaptés au niveau de maturité et de connaissances des élèves, dans les petites classes.

D'une manière générale, la réforme des méthodes pédagogiques et des programmes scolaires a permis une amélioration de la qualité de l'enseignement, mais sa mise en œuvre est encore limitée par les conditions qui prévalent dans les établissements, tant du point de vue matériel (équipements, matériels), que du point de vue des capacités des enseignants ou du niveau des élèves...

### ***L'évaluation des enseignants***

Les enseignants sont classés au niveau de l'école sur la base de leur évaluation au cours de l'année. Par ailleurs, selon la réglementation du secteur éducatif, tous les enseignants de la commune sont inspectés en moyenne deux fois par an.

En maternelle, les enseignantes sont satisfaites du mode d'évaluation. À l'exception de l'enseignante la plus récemment arrivée dans l'école, les autres enseignantes ont un niveau bien ou très bien. Deux enseignantes de l'école ont participé à l'évaluation au niveau du district, et l'une d'entre elle a obtenu le titre de très bonne enseignante du district.

À Suối Tân, les enseignants du primaire sont inspectés par le Service de l'éducation du district deux fois par an en moyenne. L'évaluation porte sur la présence, le respect du programme en termes de calendrier et de contenu, les méthodes pédagogiques, les résultats

des élèves en termes d'apprentissage, les activités liées à l'enseignement, comme le travail de professeurs principal, et la formation continue. L'évaluation des enseignants est donc en partie dépendante du niveau des élèves - pourcentage d'élèves dont la moyenne est assez bien ou très bien - ce qui ne satisfait pas les enseignants dont certains s'estiment défavorisés à cause de leurs élèves.

En termes d'enseignement, l'évaluation en primaire porte sur trois cours : mathématiques, vietnamien, et un cours au choix dans une des autres matières. A l'école primaire de Suối Tân, onze enseignants de l'école sont classés très bons, et les autres assez bons<sup>1</sup>. L'école en 2005/06 avait un enseignant classé très bon au niveau du district, et deux au niveau provincial.<sup>9</sup>

Les enseignants du collège sont inspectés par le Service de l'éducation du district deux ou trois fois par an. En outre, comme l'explique une enseignante, « *Les cours, ce sont le chef et les membres du groupe pédagogique qui y assistent, et à travers ce cours, ils estiment si la personne a bien transmis le contenu du manuel scolaire ou non. Deuxièmement, [ils évaluent] si la méthode utilisée est appropriée à la matière enseignée ou non. Par exemple, si untel répond aux exigences, il est classé très bon, mais tel autre qui n'y répond que jusqu'à un certain point sera classé assez bon ou moyen. [...] En moyenne, chacun a deux ou trois cours [observés] chaque semestre [...]. Beaucoup sont observés de manière plus continue, principalement les enseignants qui viennent d'arriver dans l'école, ils sont inspectés de manière continue.* » En 2005/06, 12 enseignants sur les 33 que comptait le collège, étaient classés très bons, et les autres assez bons. L'école compte un enseignant classé très bon au niveau de la province, et six au niveau du district.

Dans les trois écoles, ce sont les jeunes enseignants qui ont les moins bonnes évaluations, parce qu'ils manquent d'expérience professionnelle. Le directeur du collège en particulier, explique dans son rapport

---

<sup>9</sup> Les enseignants sont évalués et classés par l'école, inspectés par le Service de l'éducation du district, et peuvent s'ils sont classés très bons par l'école, concourir pour titre de très bons enseignants du district, qui est organisé tous les deux ans. Les très bons enseignants au niveau provincial sont sélectionnés lors de concours organisés tous les trois ans par le Département provincial de l'éducation. Le ministère choisit tous les cinq ans les très bons enseignants au niveau national, sur proposition des Départements provinciaux de l'éducation.

de fin d'année que le niveau des enseignants n'est pas homogène à cause du nombre de jeunes enseignants qui viennent d'arriver dans l'école. C'est dans le collège en effet que la proportion d'enseignants ayant peu d'ancienneté est la plus élevée, puisque près du tiers des enseignants de l'établissement ont une ancienneté de moins de cinq ans, dont deux qui viennent d'arriver dans l'école et ne sont pas encore titulaires.<sup>10</sup> Cependant, comme l'explique le directeur de l'école, beaucoup d'enseignants bénéficient de formations et s'en vont ensuite travailler ailleurs. Cela pose des problèmes pour la stabilisation et l'amélioration de la qualité des enseignants de l'école. La plupart des enseignants qui viennent d'autres districts sont susceptibles de partir s'ils en ont la possibilité, et les représentants de la communauté déplorent de ne pas être autorisés à procéder localement au recrutement, ce qui permettrait de stabiliser le corps enseignant du collège.

On observe que les enseignants de la commune répondent aux exigences du secteur éducatif en termes de niveau de qualification et qu'ils peuvent donc être considérés comme étant de qualité selon ce critère. Cependant, cette évaluation repose sur des éléments quantitatifs, et sur l'opinion de certains acteurs de l'éducation. Pour pouvoir évaluer la qualité de l'enseignement de manière plus approfondie, il faudrait utiliser d'autres méthodes telles que l'observation des cours... À travers les entretiens avec les enseignants et les élèves, on constate cependant que les enseignants aiment leur métier, qu'ils ont une forte conscience professionnelle, en particulier dans le primaire, et qu'ils s'intéressent aux élèves. Les élèves interrogés ont expliqué que c'est l'une des raisons pour lesquelles ils aiment aller à l'école.

### *L'évaluation des élèves*

En maternelle, les résultats des enfants sont évalués selon cinq critères de développement dont les objectifs sont définis en début d'année : la constitution physique, les connaissances, le langage, les arts plastiques, et l'attitude sociale. Selon le rapport de l'école pour l'année 2005/06, la qualité de l'éducation de l'école est très satisfaisante : 95% des élèves reconnaissent, transcrivent, et prononcent correctement les 29 consonnes et 90% des enfants connaissent

<sup>10</sup> Les jeunes enseignants en primaire et collège sont contractuels jusqu'à leur titularisation.

par cœur et comprennent le contenu des poèmes, chansons et contes qui leur ont été enseignés. Le nombre d'enfants classés moyens et bons est de 97%, les très bons élèves représentant 19,6% du total. Selon ce rapport, les résultats en termes de développement des capacités intellectuelles et esthétiques sont aussi assez bons et l'état nutritionnel et le développement physique des enfants sont meilleurs que l'année précédente. Enfin, les enseignantes constatent que les enfants aiment aller à l'école, et il n'y a pas vraiment de problèmes d'assiduité, même si certains enfants sont turbulents.

Jusqu'à présent, les objectifs en termes de passage en classe supérieure étaient fixés par l'école sur la base des objectifs fixés pour le cycle par le Service de l'éducation du district, en accord avec ce Service. Les résultats en primaire étaient basés sur la moyenne des notes pendant l'année, ce qui avait permis de diviser par deux le taux de doublement depuis 2000. Une décision récente prévoit que les indicateurs remontent désormais de l'école au Service de l'éducation du district pour tenir davantage compte des conditions qui prévalent dans les écoles. Le passage en classe supérieure est désormais conditionné à la réussite à l'examen de fin d'année, qui comporte quatre épreuves et est surveillé par les enseignants d'autres niveaux. Un enseignant explique que « *Pour qu'un élève double, il faut qu'il réponde à des critères transparents, il ne suffit pas que l'enseignant le veuille pour qu'il double. Par exemple, dans notre enseignement, nous avons quatre épreuves. Si un élève ne passe pas les quatre, il doit repasser l'épreuve ou doubler, mais ce n'est pas l'enseignant principal qui décide. Pour chacune de ces épreuves, ce sont des gens totalement différents qui font l'évaluation, et non pas l'enseignant principal.* » Les enseignants estiment que cette méthode ne tient pas compte des efforts réalisés et des résultats obtenus pendant l'année scolaire.

Globalement le niveau des élèves de l'école primaire est évalué faible par les enseignants, en particulier par comparaison avec les élèves du milieu urbain. Les enseignants attribuent ce problème de niveau à l'environnement économique des enfants. « *La difficulté, c'est que les élèves de ma classe sont faibles parce qu'ici, ils sont trop pauvres. Par exemple, si je leur fais un cours et qu'ils n'ont pas le matériel scolaire, leurs résultats sont faibles et quand ils rentrent à la maison, leurs parents les attrapent pour leur donner autre chose à faire, et leur travail de préparation des leçons est donc très limité. [...] Les élèves de cette région sont très pauvres et manquent de matériel scolaire.* » Un autre enseignant explique que le nombre d'élèves dont les familles ont des difficultés économiques « *est de l'ordre de 25 à 30% par classe.*

*Les conditions d'apprentissage des enfants sont difficiles parce que les parents ont des difficultés économiques, et les parents, à cause de ces difficultés économiques n'ont pas le temps de s'occuper de leurs enfants.* » Comme l'explique un enseignant, « *si on veut qu'un élève soit brillant, il faut qu'il en ait la volonté et ses parents aussi. Si les parents de l'élève s'intéressent à lui et l'aident, il progresse.* » Malgré cette évaluation générale des enseignants sur le niveau des élèves, en 2005/06, les élèves assez bons ou très bons représentent plus de 80% des effectifs en mathématiques et 90,5% en vietnamien.

Les enfants des minorités apparaissent comme ceux qui posent le plus de problèmes, selon les enseignants et le directeur de l'école primaire. Outre le fait qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à être allés en maternelle, ils vivent dans des conditions de pauvreté parfois extrême, et la population adulte de ces groupes a un niveau d'éducation faible. Certains parents d'élèves semblent avoir une perception différente cependant. Ils expliquent que les minorités vivant sur la commune se sont "Kinhisées", et accordent le même intérêt à l'éducation que les Kinh. Ces parents d'élèves ne semblent pas penser que la présence d'enfants des minorités dans les classes constitue un handicap pour leurs enfants, et expliquent que grâce aux aides dont ils bénéficient, certains enfants des minorités sont très bons à l'école. Les progrès réalisés dans la scolarisation de ces groupes réduisent cependant progressivement l'écart, mais selon le directeur de l'école, la plupart des doublants sont des élèves des minorités.

En collège, les élèves sont évalués à la fois par les contrôles semestriels et par le contrôle continu, oral ou écrit, et les mentions dépendent du nombre de points obtenus. Ces dernières années, la politique de réduction des taux de redoublement a entraîné le passage en classe supérieure d'élèves qui n'avaient pas le niveau, alors comme l'explique une enseignante, « *Je n'étudie pas mais je passe quand même, alors pourquoi aurais-je besoin d'étudier ?* » Les enseignants estiment que non seulement ces élèves n'ont pas le niveau, mais que leur passage constitue une injustice aux yeux des élèves moyens. Depuis cette année, les écoles ont une plus grande latitude dans la décision de passage en classe supérieure, et le taux de doublement devrait augmenter de nouveau. Contrairement aux évaluations pessimistes des enseignants, le rapport de fin d'année de l'établissement souligne que l'école en 2005/06 comprenait 144 élèves très bons (soit 20,5%), dont 5 classés très bons au niveau du district, et que 99,3% des élèves étaient obtenaient une mention bien ou plus en

comportement, et que « *la plupart des élèves sont motivés, passionnés par leurs études, aiment venir à l'école, sont polis et sages.* »

Comme en primaire, les niveaux des élèves dans les classes sont hétérogènes, mais très peu d'élèves sont vraiment bons. Selon les enseignants, sur 40 élèves dans une classe, 5 au maximum sont très bons, et les élèves faibles représentent au moins 10% des effectifs. Selon les enseignants, peu d'élèves empruntent des livres à la bibliothèque, et la plupart se contentent de lire leur manuel, parce qu'ils ont beaucoup d'autres distractions, et les parents n'ont pas un niveau intellectuel suffisant pour réagir. Pour les enseignants, l'environnement social dans lequel évoluent les élèves entraîne un développement précoce. Ils expliquent que les élèves de primaire craignent leurs enseignants, mais qu'arrivés en secondaire, ils se considèrent comme déjà grands, et comme la plupart du temps, leurs parents ne sont pas là ou sont trop fatigués pour s'occuper d'eux, certains sont très turbulents, bavardent pendant les cours, et ne sont pas toujours très respectueux des enseignants.

D'après les enseignants, certains parents leur disent : « *Frappez, frappez, vous pouvez frapper jusqu'au sang, jusqu'à les rendre boiteux ou manchots.* » Mais comme le disent les enseignants, « *Comment les enseignants pourraient-ils faire ça ? Et les parents frappent trop souvent les élèves, alors ils restent impassibles, impassibles devant les punitions corporelles.* » Les élèves quant à eux reconnaissent qu'ils ne sont pas toujours très attentifs en cours, et qu'ils ont tendance à bavarder s'ils ne sont pas assis dans les premiers rangs. Certains élèves disent qu'il a pu leur arriver d'être frappés sur les mains par leurs enseignants, même s'il est plus fréquent qu'ils se fassent réprimander.

Si le passage automatique a permis d'améliorer les chiffres de la rétention, il a abouti au phénomène des élèves "qui se trompent de classe", c'est-à-dire qui n'ont pas le niveau requis pour suivre les cours d'une classe donnée. La question est donc d'amener tous les élèves au niveau requis de manière à ce qu'ils puissent passer en classe supérieure.

## **La rétention dans le système scolaire : processus de déscolarisation et politiques de re-scolarisation**

L'abandon scolaire est l'un des indicateurs reflétant les résultats de l'éducation. Avec les lois sur la généralisation de l'éducation en

primaire, et plus récemment en secondaire de base, et le renouvellement des engagements du Viêt-nam en faveur de l'éducation pour tous lors du forum de Dakar, les taux de scolarisation à tous les niveaux du système éducatif ont augmenté, par le jeu combiné des politiques d'accès à l'école, de rétention et de re-scolarisation. Un suivi serré de la population permet de surveiller la population d'âge scolaire dès le plus jeune âge, et d'accroître le nombre d'entrants en début de cycle.

La rétention a consisté à réduire de manière importante les taux de redoublement, à accroître les taux de passage en classe supérieur, en termes d'effectifs, et à tenter d'améliorer la qualité de l'éducation par l'introduction de nouvelles méthodes pédagogiques actives, centrées sur l'apprenant et des programmes scolaires correspondant, en remplacement des pédagogies frontales et de l'apprentissage par cœur. Les enfants qui ont abandonné l'école sont re-scolarisés dans les classes de généralisation.

### **Les causes de l'abandon scolaire**

Les causes principales des abandons scolaires résident dans les difficultés économiques rencontrées par certaines familles, le faible niveau scolaire de certains élèves qui ne parviennent pas à suivre en classe et appartiennent dans la majorité des cas à des familles défavorisées, ou dans des cas plus rares, le manque d'intérêt pour les études de certains jeunes. Parmi ces raisons, la difficulté à réunir l'argent pour la scolarisation des enfants, le rappel constant de la nécessité de payer, et dans certains cas les méthodes employées par les écoles pour obliger les enfants à apporter l'argent, peuvent conduire à l'abandon scolaire.

En maternelle, les objectifs de scolarisation de l'école en 2005/06 étaient atteints à 102%, même si seuls 75% des enfants de 3 à 5 ans étaient scolarisés. Les informations sur les enfants en âge d'être scolarisés sont collectées par les enseignantes et le Comité de la population de la commune. L'école privée Sao Mai, créée par le directeur du collège Phan Đình Phùng et dirigée par sa femme, située à quelques centaines de mètres de là, transmet des rapports à l'école fondée par le peuple pour lui permettre d'organiser la mobilisation des familles en faveur la scolarisation en maternelle. Il n'y a pas, selon la directrice de l'école fondée par le peuple, de concurrence entre les deux écoles, qui ont de bonnes relations. Cependant, les frais de scolarisation sont élevés, et c'est l'une des raisons principales

pour lesquelles les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école maternelle.

Si en primaire, il n'y a pratiquement plus de cas d'abandons, ceux-ci restent relativement nombreux au collège (voir Annexe 3) : il y a eu 16 abandons en 2005/06, et au mois de mars 2007, 8 élèves avaient déjà abandonné leurs études, dont deux en classe 6, deux en classe 7, trois en classe 8, et un en classe 9.

Dans deux cas, les difficultés familiales sont la cause de l'abandon. Dans un cas, il est précisé que l'élève n'aime pas étudier, tandis que pour les autres élèves, le registre de l'école note simplement que les parents ont donné leur autorisation. En fait, tous les abandons en cours de cycle interviennent dans les milieux défavorisés, et dans des familles comportant un nombre d'enfants qui peut être important. Par exemple, sur neuf élèves des classes de généralisation de primaire et de collège interrogés, trois seulement venaient de familles avec deux ou trois enfants, les autres venant de familles comportant entre quatre et huit enfants. Il ne semble pas que le genre ou la place dans la fratrie aient la moindre influence sur la décision d'arrêter les études. Si l'enfant a les capacités et l'envie d'étudier en effet, les parents font tout pour le maintenir à l'école, et il peut arriver que les parents obligent leur enfant à poursuivre ses études alors qu'il ne le souhaite pas nécessairement. Le parcours scolaire des enfants dans les familles défavorisées dépend de l'évolution la situation familiale, mais aussi de leurs capacités individuelles et de leur motivation pour les études. Si la famille est pauvre ou bascule dans la pauvreté à cause de l'arrivée d'un nouvel enfant, d'une catastrophe naturelle ou d'une épizootie, ou de la perte d'un emploi salarié, les parents peuvent ne pas ou ne plus être en mesure de faire face aux dépenses, en particulier si plusieurs enfants sont scolarisés en même temps et que la famille ne bénéficie d'aucune aide.

Les rappels des enseignants et finalement, les punitions infligées aux élèves en cas de retard de paiement trop important semblent précipiter certaines décisions d'abandon. De la même façon, la publication des résultats des élèves lors des réunions de parents d'élèves peut s'avérer suffisamment humiliante pour inciter les parents à retirer l'enfant de l'école, alors qu'ostensiblement, l'objectif poursuivi est d'inciter les parents à assurer un suivi plus étroit de l'assiduité et du travail scolaire de leurs enfants. Les parents dont le niveau d'éducation est faible sont rapidement dépassés par les études de leurs enfants, et incapables de les aider. Inversement, une famille peut voire sa situation s'améliorer lorsque le nombre de membres du

ménage qui ont un revenu augmente, en particulier lorsque les aînés des enfants commencent à travailler, ce qui leur permet de faire face aux dépenses de scolarisation des cadets. Les enfants d'une même famille peuvent donc avoir des parcours scolaires différents, certains faisant des études parfois longues, et d'autres s'arrêtant assez vite.

La responsabilité de l'abandon ne repose pas uniquement sur les parents. Si dans certains cas, les parents souhaitent que leurs enfants abandonnent l'école pour aller travailler, dans de nombreux cas, les parents, conscients que des études menées au moins jusqu'à la fin du collège offrent de meilleures perspectives en termes d'emploi et de revenu préfèrent que leur enfant poursuive ses études. Mais lorsque les difficultés sont importantes à la maison, la plupart des enfants souhaitent aider leur famille, et choisissent de travailler. Comme l'explique le responsable de la généralisation dans la commune, ce sont les enfants les plus motivés par les études, mais dont les conditions de vie familiales sont difficiles, qui se retrouvent généralement dans les cours de généralisation. Ces cours sont gratuits, les élèves reçoivent le matériel scolaire dont ils ont besoin, et les horaires et le rythme permettent de travailler à côté. Les plus petits, en primaire, gardent les vaches, et peuvent même en gagner au bout de quelques années, ou aident leur famille pour des tâches comme l'arrosage des plantes. Les plus grands travaillent à l'usine. Une des élèves de primaire a également travaillé à l'usine pendant sept mois. L'âge légal minimum pour être autorisé à avoir un emploi salarié est de 15 ans, mais selon les enseignants et les responsables communautaires, il arrive fréquemment que des enfants utilisent les papiers de leurs camarades plus âgés pour se faire embaucher. Ceux qui ne sont pas ouvriers dans la zone industrielle peuvent travailler avec leur famille, par exemple en tant que maçons. Selon les enseignants, les plus difficiles à motiver, et ceux qui posent le plus de problèmes s'ils viennent aux cours, contraints par leurs parents, sont les élèves qui n'aiment pas étudier : ces élèves sont généralement nettement plus âgés que les autres, et ne font aucun effort.

### **Le dispositif de rétention**

Le dispositif mis en place fait partie intégrante de la politique de " Socialisation de l'éducation ", souvent résumée à tort comme une politique de financement de l'éducation par les parents. En effet, l'ensemble de la communauté a le devoir de se mobiliser pour inciter les parents à scolariser, ou re-scolariser, en cas d'abandon, leurs enfants dans la classe correspondant à leur tranche d'âge et à leur

niveau. Le maillage est très étroit, et de plus en plus rare sont les parents et les enfants qui peuvent y échapper. Il procède à la fois d'une pression sociale qui confine parfois au harcèlement, et de l'incitation. Les écoles ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus, par le suivi de l'assiduité des élèves. Lorsqu'un élève est absent, les enseignants principaux doivent contacter les parents, ce qu'ils font de vive voix, en personne ou par téléphone, ou plus souvent par écrit, confiant le cas échéant les lettres à des camarades de classe qui habitent à proximité. Les enseignants expliquent en effet qu'il n'est pas toujours facile de rencontrer les parents, parce que certains rentrent tard le soir. Si les absences non justifiées se répètent, les parents sont convoqués à l'école. En cas d'abandon, la communauté se mobilise pour rendre visite aux parents et tenter de les convaincre.

Dans chaque commune, un responsable de la généralisation est chargé de veiller à ce que tous les enfants d'âge scolaire soient scolarisés. À Suối Tân, comme dans beaucoup de communes, le responsable de la généralisation est un enseignant du primaire détaché. Il tient à jour les registres dont il se sert pour faire un suivi individualisé de tous les enfants d'âge scolaire, dans chaque famille. En cas d'abandon, les familles reçoivent la visite d'un membre du Comité de représentation des parents d'élèves de l'école, d'un représentant de la communauté, et du chef de village. Si l'abandon se confirme, le responsable de la généralisation va voir les parents pour les convaincre d'inscrire leur enfant en classe de généralisation. Les organisations de masse se répartissent le travail par zone. Ainsi, à Suối Tân, l'Union des femmes est responsable de la mobilisation dans le village de Vinh Phú, l'Union des jeunes dans le village de Đông Cau, l'Association des paysans dans le village de Dầu Sơn, et l'Association des vétérans dans le village de Cây Xoài. L'ensemble est dirigé et coordonné par le Comité de direction de la généralisation, selon les directives de la province, du district, et de la commune, et selon les modalités de mise en œuvre définies par le Conseil populaire de la commune.<sup>11</sup>

Le dispositif mis en place dans la commune s'est avéré extrêmement efficace, au moins en termes quantitatifs. En primaire, il n'y a pratiquement plus d'abandons : le taux net de scolarisation est aujourd'hui de près de 96%, et 99% des enfants qui terminent le

---

<sup>11</sup> Les Conseils populaires sont les organes législatifs au niveau des provinces, districts, et communes.

primaire entrent en classe 6. Au collège, le taux d'abandon est passé en six ans de 5,5 à 2,4%, et les effectifs des classes de généralisation sont tombés de 83 en 2001/02 à 9 en 2005/06. Les effectifs des cours de généralisation en primaire sont aujourd'hui tellement faibles qu'ils ne justifient plus l'ouverture d'une classe.

Les classes de généralisation dans la commune sont organisées de manière extrêmement flexible, en particulier en primaire. L'une des raisons principales d'abandon est la nécessité pour les enfants de travailler dans la journée. Les modalités d'organisation des cours de généralisation doivent donc s'adapter à un public très diversifié. En 2006/07, les quatre élèves des cours de généralisation de primaire, tous en classe 5, étudient pour trois d'entre eux le soir chez leurs enseignants. Ces derniers ont entre deux et quatre séances de cours par semaine, en fonction de l'élève. Une élève suit les cours de généralisation dans une classe normale de l'école primaire. Les élèves de généralisation en niveau collège étudient le soir, dans les salles du collège. Les cours ont lieu du lundi au vendredi, de 18h30 à 20h00, à raison de trois cours de 40 minutes par jour avec des interours de 5 minutes.

Si l'abandon peut être décidé rapidement en cas de d'incapacité de la famille à faire face aux frais d'études, il est généralement précédé par des absences de plus en plus fréquentes. C'est pourquoi le suivi de l'assiduité est considéré comme extrêmement important, et fait partie des critères sur lesquels sont évaluées les écoles. Le suivi est effectué à la fois dans les classes normales et dans les classes de généralisation, où la tentation de s'absenter est encore plus forte, la plupart des enfants travaillant huit heures par jour. Ils vont au cours en quittant le travail et sont généralement fatigués. En cas d'absence, les enseignants préviennent le professeur principal et le chef de village.

## **L'enseignement**

L'enseignement dans les classes de généralisation est l'une des obligations de service des enseignants. Les enseignants sont proposés par la direction de l'établissement scolaire, et recrutés par le Service de l'éducation du district. Il peut arriver également, surtout en primaire, que les élèves demandent un enseignant spécifique. On évite en principe de confier les cours de généralisation à des enseignants qui ont des difficultés, liées par exemple à l'éloignement de leur domicile. En fait, le travail est réparti entre les enseignants,

puisqu'il leur faut assurer leurs cours, les cours de soutien, et les cours de généralisation, et pour les enseignants du primaire, les cours d'alphabétisation et d'éducation complémentaire pour les adultes, qui vont maintenant jusqu'en classe 5. La rémunération des enseignants est effectuée en une fois, théoriquement à la fin de l'année, en fonction des heures effectuées. À la rémunération de base s'ajoutent des frais de déplacement. En primaire, les enseignants sont rémunérés en fonction des objectifs atteints (30 000 dôngs par objectif, et environ 70 000 dôngs en cas de réussite à l'examen). En secondaire, la rémunération dépend de l'indice de l'enseignant, et pour une heure de cours varie entre 9 000 dôngs et 15 000 dôngs, en fonction de l'ancienneté de l'enseignant. Les enseignants de collège font entre une et deux heures de cours par semaine.

L'obligation d'enseigner en classe de généralisation pèse manifestement à certains enseignants tandis que d'autres sont sensibles aux difficultés que rencontrent leurs élèves. Les premiers ont une appréciation très négative sur le niveau, la motivation, et le niveau de leurs élèves, tandis que les seconds, prenant en considération les difficultés auxquels ces élèves doivent faire face, sont beaucoup plus positifs. Même s'ils considèrent que le niveau est globalement faible, ils expliquent que les élèves font des efforts pour étudier.

Le programme scolaire en généralisation est le même que dans les classes normales, mais allégé. En primaire, l'une des enseignantes interrogées considère que « *Le programme régulier et le programme de généralisation sont équivalents dans un rapport de 7 pour 10. [...] La différence, c'est la capacité des élèves à suivre. En cela, ils sont complètement différents.* » Une autre enseignante explique : « *Concrètement, j'enseigne aussi le programme de classe 5, mais ce que les élèves les plus moyens mettent cinq minutes à comprendre en classe, les élèves de généralisation mettent environ dix à quinze minutes. Il faut parfois vingt minutes à un élève pour comprendre totalement un problème dans son contenu. C'est pourquoi il faut leur consacrer plus de temps.* » Une autre enseignante estime que les élèves de généralisation ne comprennent pas plus de 40% du programme. En secondaire, il n'y a que sept matières au lieu de dix : les élèves ne font ni sport, ni dessin, ni anglais.

Selon les enseignants, les élèves arrivent à suivre les choses simples. Les élèves eux-mêmes confirment que quand c'est un peu difficile, ils ne comprennent plus rien. Les enseignants préparent leurs cours sur la base du programme régulier – il n'y a pas de manuel spécifique pour la généralisation, et essaient d'ajuster leur enseignement au

niveau des élèves, qu'ils jugent au mieux équivalent à un niveau moyen des classes régulières. Il n'y a pas eu de réforme des méthodes dans ce secteur de l'enseignement, et les enseignants continuent à utiliser les anciens manuels scolaires. Les cours sont donc essentiellement théoriques, alors que ces élèves auraient, plus que les autres, besoins d'exemples concrets.

Le problème du niveau des élèves des classes de généralisation s'explique pour une part par les conditions difficiles dans lesquelles les élèves doivent étudier. Une enseignante explique que « Si leur famille a des difficultés, ils doivent aller travailler. S'ils manquent un cours, la fois suivante, ils ne comprennent pas et je dois recommencer le cours pour eux. » Quand ils doivent s'absenter, les élèves préviennent en général l'enseignant et demandent la permission, mais il peut arriver aussi que même les parents ne sachent pas où ils sont. Comme dans les classes régulières, l'assiduité fait partie de l'évaluation des élèves et des enseignants. Les élèves disent aussi que parfois, ils ne parviennent pas à faire leurs devoirs parce qu'ils sont fatigués, et n'ont pas toujours le courage de travailler. Ceux qui doivent travailler huit heures rentrent manger le soir pour repartir aussitôt aux cours, qui se terminent à 20 heures. Les autres font leurs devoirs dans la journée, quand ils ont un moment de liberté

### **L'évaluation des élèves de généralisation**

L'évaluation des élèves se fait de la même manière que dans les classes régulières, par contrôle continu oral et écrit, et par contrôles semestriels, selon un calendrier établi en fonction du programme scolaire. Comme l'explique un élève de généralisation, « *Il y a un contrôle oral au début de chaque cours. On a aussi un carnet de correspondance. Il est envoyé au chef de village, qui vient prévenir la famille.* » Les contrôles semestriels sont organisés dans l'école par niveau, y compris pour les enfants qui étudient chez leur professeur.

La responsabilité en matière de qualité de l'éducation dans les classes de généralisation relève pour partie du système éducatif, et pour partie des autorités de la commune. A certains moments, les indicateurs utilisés sont ceux du système éducatif formel, tandis qu'à d'autres moments, les indicateurs retenus sont ceux qui donnent l'image la moins défavorable de la mobilisation dans la localité. C'est la raison pour laquelle il faut ménager les élèves des classes de généralisation de façon à atteindre les objectifs et à développer le mouvement d'émulation. Comme l'expliquent les enseignants : « *Par*

*exemple, il y a cinq devoirs avec trois catégories d'élèves : moyen, assez bien et très bien. L'élève qui a la mention très bien est celui qui peut faire les cinq devoirs. L'élève qui a la mention assez bien doit en faire un de moins, c'est-à-dire qu'il peut faire quatre devoirs. Et l'élève moyen est celui qui en fait trois. » (T., enseignante de généralisation en primaire) ; « Quand j'enseigne et que je vois qu'ils ne comprennent pas, je leur donne des devoirs faciles, mais l'évaluation est la même que d'habitude. » (M., enseignant de généralisation dans le primaire) ; « D'une façon générale, pour que les élèves suivent mieux, je stimule les élèves pendant les cours. Je ne leur fais jamais de reproches sur la manière dont ils étudient. Quand les enfants n'ont pas réussi un devoir, je le leur dis, mais d'une manière différente. Lorsque les enfants n'ont pas encore compris, je le leur dis mais je ne leur dis rien qui puisse leur donner des complexes par rapport à leurs études. Deuxièmement, en ce qui concerne la notation, si je mets moyen aux autres élèves, je leur mets assez bien, pour les encourager. » (H., enseignante en généralisation dans le secondaire). Cette situation a une influence sur le pourcentage réel de diplômés parmi les élèves des classes de généralisation à chaque niveau d'éducation – l'un des indicateurs utilisés pour évaluer la qualité de l'éducation de l'enseignement de généralisation.*

Pour les diplômés, l'entrée en secondaire supérieure et l'entrée à l'université, les examens sont les mêmes que pour les autres élèves. Les diplômés des élèves de généralisation n'ont pas la même valeur que les diplômés délivrés par le système d'enseignement général, mais comme l'explique le responsable de la généralisation de la commune, cela n'est pas très grave puisque les emplois sur la commune sont non qualifiés, et que tout ce que demandent les employeurs, c'est un diplôme.

Le système dans sa forme actuelle est donc véritablement un système à deux vitesses, qui a permis d'améliorer les taux de scolarisation sans garantir à tous le même accès à la même éducation. On peut penser cependant, sur la base de l'évolution du système dans le cycle primaire, que la situation est transitoire et que ces classes sont appelées à disparaître au fur et à mesure de l'amélioration des conditions de rétention des élèves dans le système scolaire.

## **Les parents et l'école**

Les comités de représentation des parents d'élèves ont un rôle clairement défini de contrôle vis-à-vis de l'école, et de mobilisation

vis-à-vis des parents. La relation entre les parents et l'école est complexe, et dépend beaucoup du niveau intellectuel et d'éducation des parents, de leur niveau de vie, et de leur origine géographique. De l'appréciation de l'école et de l'importance de l'éducation, d'une manière générale, dépendent les stratégies des parents en matière de scolarisation.

### **Les Comités de représentation des parents d'élèves<sup>12</sup>**

La Loi sur l'éducation prévoit dans son article 96 que le « *Comité de représentation des parents d'élèves est désigné chaque année en maternelle et dans l'enseignement général par les parents d'élèves ou leurs tuteurs dans chaque classe ou école, pour coordonner avec l'école la mise en œuvre des activités éducatives* ». Il n'existe pas de texte spécifique réglementant la constitution et l'activité des associations de parents d'élèves, ce qui entraîne un certain flou dans l'application de la loi.

Dans les trois écoles, le comité de représentation des parents d'élèves comprend dont un représentant du comité populaire, en l'occurrence l'adjoint au président en charge des affaires sociales, le directeur de l'école, les quatre chefs de village, et des parents d'élèves. Le représentant du comité populaire est l'interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne les conditions d'enseignement, le directeur ou la directrice de l'école est toujours de permanence et est au courant de tout ce qui concerne l'école, les chefs de village sont les mieux à même de connaître la situation précise des familles et de mobiliser les organisations de masse en cas de difficultés dans les études ou d'abandon scolaire. Le Président du Comité de représentation est élu par les membres des comités des différentes classes.

Chaque année, le premier dimanche de la rentrée est organisée une assemblée générale, qui réunit tous les parents d'élèves. Cette assemblée permet d'organiser les élections des représentants de parents d'élèves au niveau des classes, et pour l'ensemble de l'école, et de présenter la liste exhaustive et précise des frais à verser à l'école par les parents. En dehors de l'assemblée générale de début d'année, les représentants de parents d'élèves au niveau des classes se

<sup>12</sup> Nom donné aux associations de parents d'élèves depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'éducation à la rentrée 2006/07.

réunissent à l'école avec les enseignants et la direction de l'école à la fin du premier semestre, et à la fin de l'année. En fin d'année, les parents sont de nouveau convoqués en assemblée générale pour faire le bilan des résultats scolaires, du comportement des élèves, et du passage en classe supérieure. Les parents assistent en général aux réunions de parents d'élèves, sauf pour ceux dont les enfants ont des difficultés scolaires ou des problèmes de comportement (y compris l'assiduité), et qui n'ont pas envie de se l'entendre dire devant tout le monde. Les comités de représentation se réunissent une fois par mois, pour faire le point sur la situation.

Les comités de représentation des parents d'élèves sont, de par leur composition et leur mode de fonctionnement, propres à mobiliser l'ensemble de la communauté et des tutelles pour résoudre les problèmes auxquels peuvent être confrontées les écoles. Les comités apparaissent donc principalement comme des comités de gestion des écoles. C'est ainsi qu'en dehors de la mobilisation en faveur de l'éducation, ils jouent un rôle important dans la surveillance du respect de la loi par les écoles en matière de frais de scolarisation, mais aussi dans la surveillance des parents en matière de paiement de ces frais. C'est le comité de représentation qui décide des exemptions partielles ou totales, sur la base des textes officiels (minorités ethniques, enfants handicapés, etc.), de la reconnaissance par l'état de la situation de pauvreté de la famille, et des informations fournies par le chef de village. Cela donne un pouvoir important aux chefs de village, mais leur appréciation de la pauvreté n'est pas nécessairement unanimement partagée par les parents d'élèves, en particulier ceux dont les enfants ont dû abandonner l'école parce qu'ils n'arrivaient pas à payer.

Les comités de représentation font partie intégrante du dispositif communal de mobilisation en faveur de la généralisation de l'éducation. En tant que tels, leur fonction dépasse la fonction de représentation des parents d'élèves pour inclure la mobilisation des parents d'élèves. Ils ont un rôle d'information et de formation pour les parents d'élèves, auxquels ils s'appliquent à expliquer l'importance de l'éducation, mais aussi l'importance du respect de leurs obligations financières pour permettre à l'école de fonctionner. Ils sont donc l'intermédiaire de l'école auprès des parents, même s'ils se défendent de n'être que cela et expliquent qu'il leur arrive d'aller voir la direction en cas de réclamation des parents, et de vérifier qu'il n'y a pas eu d'infraction aux réglementations en vigueur. Finalement, les comités de parents d'élèves sont essentiellement chargés de veiller à ce que

l'intérêt général prévale sur les intérêts individuels : les parents ne doivent pas mettre en péril le fonctionnement de l'école par leurs défauts de paiement, pas plus qu'ils ne doivent mettre en péril les résultats de l'école (scolaires et en termes de comportement) par défaut de contrôle de leurs enfants et d'engagement en faveur de l'éducation ; de son côté, l'école doit appliquer strictement les réglementations en vigueur.

### **Perceptions et stratégies des parents**

La situation dans la commune de Suối Tân est similaire à celle de nombreuses communes en milieu rural, avec cette différence que la zone industrielle a entraîné un apport important de population venue d'autres provinces, et qu'une partie de la population est employée dans les usines.

D'après des représentants de parents d'élèves, les salariés de la zone industrielle suivent bien leurs enfants et réagissent quand l'école leur signale un problème, tandis qu'avec les familles d'agriculteurs, c'est beaucoup plus difficile. Les enseignants, les directions des écoles, et les représentants communautaires estiment que les parents s'occupent peu ou pas de leurs enfants, tout en leur accordant généralement des circonstances atténuantes eu égard aux efforts qu'ils doivent faire pour gagner leur vie. Une enseignante de primaire explique : « [...] *Les parents passent leur temps à travailler, et ils se reposent entièrement sur nous pour ce qui concerne les études. Nous devons nous débrouiller pour que les enfants apprennent, et quand un enfant est faible et que nous rencontrons les parents, ils se contentent de rire ou de nous demander de l'aider.* » Elle précise que « *Certains parents ne sont pas des gens qui ont des difficultés mais ils se consacrent à leur travail et ne se soucient pas de leurs enfants.* » « *D'une manière générale, maintenant, les parents se préoccupent de gagner leur vie, et ils disent à leurs enfants que c'est bien d'aller apprendre Internet, d'aller apprendre l'informatique, mais ils ne comprennent pas que quand ils y vont, les parents ne contrôlent pas, et ils sont libres de jouer, et que s'ils jouent, ça a des conséquences* ».

Les enseignants du collège trouvent que les parents ne s'intéressent pas aux études de leurs enfants, mais seulement aux diplômes, et pensent que c'est différent en ville. Selon eux, les parents ne contrôlent pas le travail des enfants, et se contentent, quand ils en ont les moyens, de payer des cours supplémentaires ou d'envoyer leurs enfants étudier au bourg. Pour les études, ils « *s'en remettent totalement aux enseignants* ».

Les parents ne contestent pas qu'ils consacrent peu de temps à leurs enfants, arguant généralement du peu de temps et d'énergie qu'ils ont à consacrer au suivi de leurs études. Les parents d'élèves de la commune sont agriculteurs, petits commerçants, ou salariés. Les agriculteurs ont généralement un niveau d'éducation relativement faible – certains sont même illettrés, et s'ils peuvent trouver la disponibilité pour conduire leurs enfants ou aller les chercher à l'école, ils ont rarement le temps et le niveau requis pour surveiller les devoirs. La plupart ne sont pas à la maison au moment où les enfants doivent faire leurs devoirs, et n'ont pas toujours conscience qu'il est nécessaire de s'occuper d'eux pour que leurs enfants progressent dans leurs études. Au cours des entretiens menés avec les parents d'élèves, seuls ceux qui ont un niveau d'éducation élevé expliquent qu'il est important de surveiller que les enfants fassent leurs devoirs et apprennent leurs leçons.

Les parents souhaitent unanimement pour leurs enfants une vie plus facile que la leur, et sont donc motivés pour leurs études jusqu'à un certain niveau. Les possibilités d'emploi sur la commune sont pour l'essentiel limitées à des emplois non qualifiés, qui requièrent au mieux un niveau collègue. L'objectif des parents est donc d'amener les enfants jusqu'à la fin du collège, si possible. Ils sont prêts pour cela à payer la deuxième demi-journée de cours en primaire et les cours de soutien en secondaire. De plus, les cours supplémentaires, jusqu'à l'année dernière, et les cours de soutien aujourd'hui présentent pour les parents un double avantage. Les enfants ne sont pas laissés à eux-mêmes, les parents s'inquiétant en effet de l'impact que peut avoir le développement des fléaux sociaux qui a accompagné la création de la zone industrielle sur le comportement et les résultats scolaires de leurs enfants, en particulier les garçons. Pendant qu'ils sont aux cours, les enfants peuvent apprendre quelque chose. C'est pourquoi, si les cours de soutien sont obligatoires pour les élèves faibles, de nombreux élèves dont les résultats scolaires ne sont pas nécessairement mauvais suivent ces cours, si leurs parents peuvent faire face à la dépense.

Les parents ne sont pas tous d'accord sur la question des cours supplémentaires. Par exemple, un parent d'élève de primaire qui a fait l'université explique : « *Selon moi, le mieux c'est d'enseigner véritablement bien au élèves dans l'école. Si les enseignants enseignent vraiment bien, avec une véritable qualité pendant les heures de cours, et que le reste du temps les élèves apprennent tous seuls et que les familles suivent de près les enfants, il n'y a pas besoin de cours supplémentaires, et si on doit en organiser, il faut les organiser pendant*

*les périodes de contrôles de fin de session.* » D'autres parents d'élèves estiment que puisqu'ils ne peuvent pas assurer correctement le suivi du travail scolaire de leurs enfants, ceux-ci ont besoin de cours supplémentaires dès la classe 1. Ils expliquent en particulier qu'à cause de la manière locale de prononcer le vietnamien, les enfants font des fautes d'orthographe : « *Je suis mes enfants, mais pas de manière très rigoureuse, et la prononciation n'est pas non aussi correcte que celle des enseignants, alors souvent, ils protestent.* » « *Certains petits, à cause de la manière de parler ici, uóc [souhait] sonne comme uót [mouillé], écrivent un c alors qu'il aurait fallu écrire un t, et ils se trompent pour beaucoup de mots.* » Ce type de problème se pose surtout dans les familles dont les parents ont un niveau d'instruction faible. En collège, les parents expliquent qu'ils ne peuvent pas vérifier les devoirs et leçons de leurs enfants parce que les programmes ont changé trop souvent depuis qu'ils ont eux-mêmes quitté l'école.

Si du côté des écoles, directeurs et enseignants expliquent que dans une commune rurale pauvre, les parents ne s'occupent pas des enfants dont le niveau, en conséquence est faible, ce qui a un impact négatif sur la qualité de l'éducation, beaucoup de parents disent qu'ils enverraient leurs enfants à l'école en ville (c'est-à-dire au bourg de Diên Khánh) s'ils en avaient les moyens. D'autres préfèrent cependant que leurs enfants aillent à l'école à côté de chez eux, même si tout le monde, unanimement, considère que la qualité de l'éducation dans les écoles d'une commune rurale comme Suối Tân ne peut pas se comparer à celle qui est dispensée dans les écoles en milieu urbain. La comparaison avec les écoles du milieu urbain est récurrente et s'accompagne d'une certaine dose de fatalisme : dans une zone pauvre, les recettes de la commune sont faibles, les écoles sont pauvres et ne sont pas en mesure d'attirer et de garder les meilleurs enseignants, et les parents sont pauvres et n'ont pas les ressources en temps et en argent pour assurer à leurs enfants de bonnes conditions d'études.

L'éducation dans la commune est donc considérée par tous comme étant de bonne qualité, compte tenu des conditions locales. Certains parents cependant, en particulier les gens venus du nord, estiment que la qualité est faible au regard de celle des écoles du milieu rural dans le nord du pays. Certains estiment également que la qualité des enseignants est globalement insuffisante et qu'il ne suffit pas d'avoir le niveau de formation requis pour être un bon enseignant. Les résultats des élèves au concours d'admission en lycée laissent planer des doutes sérieux chez un certain nombre de parents, sur la qualité de l'éducation

dispensée au collège. Il semble qu'il y ait un certain mécontentement parmi les parents, lié à la question des résultats d'admission en lycée, qui embarrasse également les autorités de la commune.

Certains parents d'élèves ont des difficultés à comprendre l'aide accordée aux minorités ethniques pour la scolarisation de leurs enfants. D'aucuns soupçonnent les enfants des minorités de doubler pour allonger la durée d'obtention des aides, parce que la bourse n'est pas conditionnée aux résultats scolaires. Suối Tân était à l'origine habitée uniquement par les minorités ethniques, et si ces populations sont effectivement minoritaires dans la commune, la proximité est suffisante pour que certains, enseignants ou parents, portent un regard plus éclairé sur ces populations. Demeurent cependant de nombreux préjugés à leur encontre, qui induisent un certain mécontentement, en particulier chez les parents Kinh qui ont dû retirer leurs enfants de l'école parce qu'ils ne pouvaient pas payer. S'il ne semble pas y avoir de problèmes dans les classes où il y a des élèves des minorités, aux dires des enseignants comme des élèves, ceux-ci jouant et étudiant avec les autres enfants, certains parents préfèrent pourtant envoyer leurs enfants à l'école au bourg plutôt que de risquer de les voir se retrouver dans des classes dans lesquelles il y aurait aussi des enfants des minorités.

Dans leur décision d'envoyer leurs enfants dans une école plutôt que dans une autre, la qualité de l'éducation n'est pas nécessairement le seul facteur, ni même le plus déterminant pour les parents. C'est ainsi que l'école maternelle Sao Mai semble recruter essentiellement parce qu'elle propose la cantine, accueille les enfants plus tôt que l'école fondée par le peuple, et les garde plus tard. La cantine et la capacité de l'école à accueillir les enfants sont également une préoccupation pour les parents en primaire et en secondaire. Les parents préféreraient que les enfants restent à l'école toute la journée, mais outre le fait que la deuxième demi-journée de cours n'est mise en place que dans une classe par niveau et seulement à l'école primaire, « *À la campagne, beaucoup de familles n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants étudier deux demi-journées, et si y a la demi-pension, elles n'ont pas non plus les moyens de payer* », comme l'explique une mère d'élève, agricultrice. Une autre motivation pour le changement d'école peut être le rapprochement avec les grands-parents ou d'autres membres de la famille, de telle manière qu'ils puissent s'occuper des enfants lorsque les parents sont au travail ou en mission à l'extérieur, ou que les enfants puissent les aider. Les raisons du contournement de la carte scolaire sont donc variées, et n'ont pas toujours pour

motivation principale la qualité de l'éducation. Très peu de parents de la commune mettent leurs enfants à l'école au bourg en maternelle, primaire, ou collège, à cause de la distance et du coût, tandis que certains parents - peu nombreux également - résidant dans les communes avoisinantes choisissent de scolariser leurs enfants dans les écoles de Suối Tân. Le collège a ainsi trois élèves hors carte scolaire, qui se sont inscrits pour bénéficier des cours d'anglais.

Pour évaluer la qualité des écoles, les parents se basent principalement sur l'état et la quantité des infrastructures et de l'équipement scolaire, du matériel pédagogique, sur la qualité des enseignants, et sur les résultats scolaires. Ils font des comparaisons avec les autres écoles qu'ils connaissent ou dont ils ont entendu parler, et sont très attentifs à tout ce qui peut leur permettre d'effectuer des comparaisons. C'est ainsi qu'ils accordent une grande importance aux concours d'enseignants au niveau du district et de la province, aux concours d'élèves, et aux concours d'entrée en lycée pour évaluer les enseignants et les écoles. Ils comparent également le niveau de connaissances et de développement intellectuel de leurs enfants avec celui des enfants de leur famille ou entourage scolarisés ailleurs. Mais quelle que soit leur évaluation, ils estiment pour la plupart n'avoir pas d'autre choix que de scolariser leurs enfants dans les écoles de la commune, et se satisfont de la qualité de l'éducation qui y est dispensée parce qu'ils ont conscience de leurs propres insuffisances, en termes de capacité à suivre et aider leurs enfants, et à assumer le coût d'une éducation de meilleure qualité. Ils se satisfont donc globalement de l'éducation à laquelle leurs enfants ont accès, tout en demandant une amélioration de cette qualité. Les parents des familles plus aisées envoient quant à elles leurs enfants étudier ailleurs, tandis que les familles dans lesquels les parents ont un niveau d'éducation élevé - et parmi eux, les gens qui viennent du nord - sont très critiques par rapport à la qualité de l'enseignement dispensé.

## **Conclusion et recommandations**

Comme le soulignent tous les rapports officiels (rapports des écoles, du Comité de direction de la généralisation de l'enseignement secondaire de base, du Comité populaire de la commune, etc.), l'éducation dans la commune rencontre encore beaucoup de problèmes, même si des progrès évidents ont été accomplis ces dernières années en matière d'accès à l'école, de rétention dans le système scolaire, et de maîtrise des âges scolaires. Le dispositif de généralisation de l'éducation

permet un maillage étroit de la population d'âge scolaire auquel de moins en moins d'enfants parviennent à échapper, et au fur et à mesure que le filet se resserre, la pression sociale s'accroît sur ceux dont les enfants restent en échec scolaire.

Le dispositif est très formel cependant, et on perçoit au travers des entretiens, des tensions entre les écoles, en particulier le corps enseignant, et un certain nombre de parents d'élèves, en particulier sur la question des frais de scolarisation. L'éducation a connu ces deux dernières années un certain nombre de réformes qui ont permis dans une certaine mesure de réconcilier les familles avec le système éducatif. Il s'agit en particulier de la directive 33/2006/CT-TTg du premier ministre du 8 septembre 2006 sur la "Lutte contre les aspects négatifs et la maladie de la performance en éducation", la Décision n°03/2007/QĐ-BGDĐT du 31-01-2007 du ministre de l'Éducation et de la formation sur "La réglementation des cours supplémentaires". L'article 105 de la Loi sur l'éducation prévoit en outre que « à l'exception des frais de scolarité et d'admission, les élèves et les familles des élèves ne doivent rien payer » et supprime par conséquent les frais de construction et de maintenance des écoles, qui pesaient particulièrement lourd dans le budget consacré à l'éducation par les familles. Si cette dernière décision a été unanimement applaudie par les parents d'élèves, la question des cours supplémentaires ne fait pas l'unanimité, d'autant que peu d'écoles ont encore pu mettre en place la journée entière de cours. Du côté des écoles, les directeurs regrettent unanimement la suppression des frais de construction, dont ils conservaient une partie pour faire face aux dépenses de l'école, et qui leur permettaient d'assurer la maintenance des locaux, tandis que les budgets n'ont pas été augmentés de manière à compenser le manque à gagner. Les enseignants ne regrettent pas ouvertement la disparition des cours supplémentaires, mais il est permis de penser qu'ils n'ont pas de raisons d'être satisfaits, en termes de rémunération, du plafonnement des tarifs des cours de soutien. Il semble donc que globalement, ce que gagnent les parents en termes financiers, les écoles et les enseignants le perdent, parce que l'État et les collectivités territoriales n'ont pas les moyens de compenser. L'école la plus mal lotie de la commune reste cependant l'école maternelle fondée par le peuple, parce que son financement et la rémunération de ses enseignantes dépendent entièrement des parents d'élèves et de la commune, dont les ressources sont faibles.

Les décisions des autorités vietnamiennes concernant les frais de scolarisation sont conformes aux engagements du pays en matière

d'Éducation Pour Tous, et vont dans le sens d'une éducation accessible à tous, mais on ne peut pas encore mesurer quel sera l'effet de ces mesures sur les écoles publiques, parce que la dotation actuelle des établissements scolaires dépend pour beaucoup des investissements qui ont été réalisés au cours des années passées. On peut cependant penser qu'elles devraient tendre à réduire les disparités entre les différentes écoles. La réduction des disparités et l'amélioration de la qualité de l'enseignement est également l'objectif de la normalisation de la formation des enseignants et de la réforme des programmes et méthodes d'enseignement. L'État vietnamien a consenti des efforts importants en matière budgétaire pour le secteur de l'éducation, mais une partie importante de cet effort a été consacrée à l'amélioration de la rémunération des enseignants, amélioration qui était nécessaire pour réduire l'absentéisme, les abandons de poste, et permettre aux enseignants de se concentrer sur leur travail d'enseignement au lieu de devoir aller cultiver les champs ou faire du commerce pour compléter leur salaire. Il n'est donc pas envisageable de rogner sur les émoluments des enseignants pour dégager des ressources pour l'éducation.

Dans la période actuelle, l'organisation du système éducatif et son fonctionnement évoluent très vite, dans un sens qui apparaît globalement favorable au regard des objectifs de l'Éducation Pour Tous, et des différents éléments qui entrent dans la détermination de la qualité de l'éducation. Les situations peuvent cependant encore varier de manière importante d'une école à une autre et d'une localité à une autre en fonction du budget que le district et la commune peuvent consacrer à l'éducation. N'étant pas une commune particulièrement pauvre, en raison principalement de la présence de la zone industrielle, la commune de Suối Tân ne peut pas bénéficier des programmes nationaux ciblés sur la lutte contre la pauvreté et le développement de l'éducation dans les zones difficiles. Les ressources de la commune étant cependant limitées, la question budgétaire est difficile à résoudre dans le court terme. À moyen terme cependant, les perspectives de développement de la commune sont plus favorables, la proportion d'agriculteurs et de ménages pauvres dans la population se réduisant progressivement.

On peut penser que c'est la politique de généralisation au niveau collège qui a réellement permis de réaliser la généralisation du primaire dans la commune. Sans doute faudra-t-il faire un effort en matière de généralisation du lycée pour réaliser celle du secondaire de base, ce qui suppose l'existence d'un établissement scolaire public

à une distance acceptable pour les élèves et les parents. Cela suppose aussi sans doute de réfléchir aux débouchés possibles pour les sortants du lycée qui n'entrent pas à l'université, et aux possibilités d'orientation des élèves vers les filières d'enseignement technique et professionnel. Il y a certainement des efforts à faire en matière d'orientation des élèves et de conseil aux parents sur les possibilités offertes par le système d'éducation et de formation, en liaison avec les services du ministère du travail, en charge de la formation technique et professionnelle.

Au-delà des problèmes posés par le financement des dépenses courantes des écoles, un certain nombre de propositions peuvent être faites pour généraliser l'éducation de base de manière durable

### *Prévenir les abandons scolaires pour raisons financières*

Il est nécessaire d'aider financièrement les élèves issus de milieux défavorisés dès qu'ils sont en risque de déscolarisation pour des raisons financières. Le système d'aides et d'exemptions semble assez mal adapté aux conditions locales. Naturellement, un problème subsiste dans le fait qu'à niveau de ressources constantes, plus il y a d'exemptions moins les ressources générées par les écoles sont importantes. Les écoles ont donc un intérêt direct à limiter le nombre d'exemptions. De plus, le budget alloué par l'état étant calculé sur la base du nombre d'élèves scolarisés dans chaque établissement, la réduction du nombre d'élèves liée à la transition démographique ne permettra pas aux écoles de dégager des ressources supplémentaires.

Les parents dont les enfants ont abandonné l'école, et d'autres dont les enfants sont encore scolarisés, se plaignent de la manière dont est évalué leur niveau de pauvreté, et de l'absence d'exemption lorsque plusieurs enfants sont scolarisés en même temps dans la même école. L'une des raisons de cette absence d'exemption est la politique de planification familiale, qui cherche à décourager les naissances au-delà de deux. Cependant, lorsque les enfants sont là et qu'il faut les scolariser, les parents ont beaucoup de difficultés. Dans la mesure où l'objectif est de retenir les enfants à l'école, et n'est en aucun cas de les exclure sur des critères financiers, il apparaît que le système actuel de frais scolaires et d'exemptions n'est peut être pas le plus performant, même s'il est possible que la limitation des frais de scolarisation ait sensiblement amélioré la capacité des parents à les assumer depuis la rentrée scolaire 2006/07. Encore faut-il que les frais de scolarisation n'augmentent pas de manière trop importante, comme il en est question de manière récurrente.

Les classes de généralisation permettent de "récupérer" une partie de plus en plus importante des enfants qui ont abandonné l'école, dans la majorité des cas pour des raisons financières. Il est légitime de penser que l'argent utilisé pour les classes de généralisation pourrait être employé plus efficacement à empêcher les élèves d'abandonner l'école en accordant aides et exemptions aux élèves dont les familles ont des difficultés financières. En l'état actuel de l'organisation du système, cela n'est pas possible parce que les budgets ne sont pas transférables. Le changement de destination des fonds nécessite la mise en place d'un mécanisme spécifique et implique que les différentes autorités concernées se mettent d'accord. Les budgets de la généralisation sont en effet alloués par l'État aux provinces sur les fonds du programme ciblé pour la généralisation de l'éducation. Les montants alloués pour l'organisation des classes de généralisation sont relativement importants : entre 2002 et 2006, les cours de généralisation en collège ont coûté 107 517 180 dongs, dont 80,7% ont été consacrés à la rémunération des enseignants, 8,9% à la gestion, 8,2% aux élèves (aide et achat de matériel), et 2,1% au paiement du gardien. La commune alloue en moyenne 2 millions de dongs, utilisés pour la participation des élèves aux examens. Cet argent aurait probablement permis à la plupart des élèves qui ont suivi les cours de généralisation, de rester à l'école s'il avait été utilisé pour les aider alors qu'ils étaient encore normalement scolarisés.

Il conviendrait peut-être de réfléchir à l'organisation du système d'aide aux enfants des familles défavorisées et les modalités d'allocation des fonds spéciaux pour la généralisation. Si les enfants restaient normalement scolarisés, l'argent destiné aux pourrait être utilisé pour aider les élèves, et l'école pourrait conserver les frais de gestion, comme c'est le cas actuellement pour les cours de soutien.

#### *Mettre en place un système de soutien scolaire pour les élèves faibles*

Il serait nécessaire de mettre en place des cours de soutien réservés aux élèves faibles avec un enseignement qui leur soit spécifiquement destiné, parce que dans la forme actuellement mise en œuvre par les écoles, c'est pratiquement l'ensemble des élèves qui participent aux cours de soutien, qui se différencient par conséquent peu des cours normaux en termes pédagogiques.

Il faudrait en outre s'intéresser à temps - c'est-à-dire avant l'abandon - à l'ensemble des élèves à risque scolaire élevé pour des raisons autres

que financières : séparation des parents, handicap... D'une manière générale, le repérage des enfants en cours de déscolarisation et l'intervention précoces sont absolument nécessaires. Pour ce faire, l'école et la communauté doivent être en relation constante et assurer un suivi plus étroit des élèves avant qu'ils abandonnent l'école.

Dans la mesure où beaucoup d'élèves ne bénéficient pas de bonnes conditions pour apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs à la maison, il pourrait être envisagé d'organiser des permanences permettant aux élèves de faire leurs devoirs à l'école en bénéficiant le cas échéant de l'aide des surveillants, qui pourraient être des enseignants, des volontaires communautaires, ou des assistants d'éducation. Naturellement, un tel système ne pourra être mis en place dans les écoles que lorsque les classes ne seront plus utilisées pendant trois rotations (deux vacances et les cours du soir), c'est-à-dire quand le collège aura déménagé. Le système pourrait aussi être mis en place au niveau de la commune ou des villages, en utilisant les infrastructures et le personnel communautaires. Il revient aux responsables communautaires et aux autorités locales d'envisager les différentes solutions possibles. Parallèlement, l'allongement de la durée des cours pendant la journée devrait permettre aux enseignants de consacrer davantage de temps à leurs élèves. Mais le coût de la deuxième journée de cours reste élevé, et il est prévisible que les familles pauvres auront des difficultés à assumer cette dépense, sans parler de la demi-pension.

### *Garantir le droit à l'éducation pour tous*

Malgré les problèmes auxquels il est confronté, le système de rétention dans le système scolaire, y compris dans les classes de généralisation, a fait la preuve de son efficacité. Il a cependant une limite certaine, dont il est difficile de mesurer l'ampleur, qui réside dans le fait qu'il ne concerne que les enfants dûment enregistrés sur la commune. Si les enfants non enregistrés sont autorisés à s'inscrire à l'école, personne ne va les chercher s'ils ne sont pas inscrits, et ils ne peuvent pas être suivis dans leur commune d'origine. Dans une zone où la population augmente rapidement par apports extérieurs, et dans la mesure où l'enregistrement résidentiel de longue durée n'est pas une simple formalité, la scolarisation des enfants dans ce cas dépend entièrement de la motivation de leurs parents. Ce n'est probablement pas un problème majeur dans la commune, parce que la population qui arrive de l'extérieur est une population salariée dont l'adhésion au système éducatif est généralement forte, mais on peut penser qu'il y a là une zone de non droit dans la mise en œuvre de l'obligation scolaire.

*Améliorer la communication  
pour renforcer l'efficacité du système éducatif*

On observe que l'école entretient des relations étroites avec les autorités éducatives, mais aussi avec les comités de représentation des parents d'élèves et les représentants de la communauté. En revanche, il apparaît que le dialogue entre les écoles et les parents d'élèves est pour l'essentiel limité au traitement des cas d'élèves qui posent problème. Ce manque de communication peut expliquer un certain nombre de préjugés et de malentendus, qui empêchent le système éducatif de fonctionner au mieux de ses possibilités. Ainsi, certains enseignants et parents se reprochent mutuellement de ne pas s'occuper assez des enfants, et les enseignants expriment un certain ressentiment lié au fait que leur évaluation est liée à celle des élèves, dont ils jugent le niveau globalement faible. S'ils souhaitent s'en tenir à leur rôle dans le domaine pédagogique, il semble que les parents attendent souvent plus d'eux. Mais inversement, les enseignants attendent des parents qu'ils effectuent un véritable suivi du travail de leurs enfants à la maison. Faciliter la communication pourrait rendre l'école plus accessible aux parents - ils en sont pour le moment totalement exclus, y compris physiquement, sauf lors des assemblées générales de parents où on les informe de ce qu'ils doivent payer. Cela permettrait aussi aux enseignants et à la direction de mieux tenir compte de la situation des familles et de leurs enfants, et d'être plus attentifs envers les élèves à risque. Pour sortir de la situation actuelle des abandons scolaires, il est également nécessaire que les enseignants aient des qualités humaines, de la persévérance, et fassent d'avantage d'efforts encore dans l'enseignement formel pour permettre aux élèves qui ont des difficultés de suivre. Cela suppose que l'on mette en place des modalités appropriées de mobilisation et d'encouragement pour les enseignants.

Un autre avantage de l'amélioration de la communication entre l'école et les parents serait de mieux expliquer – et faire accepter – les choix des politiques éducatives. Par exemple, la politique d'aide aux minorités, qui n'est pas comprise par la majorité des parents, pourrait-elle être complétée par des campagnes d'information à destination des populations Kinh pour expliquer les raisons de la politique menée, et pour améliorer l'image des minorités. En outre, la partie adaptable des curricula pour les élèves en maternelle et en primaire pourrait également intégrer des éléments d'information sur les minorités pour familiariser les enfants à la diversité dès leur plus jeune âge.

## **Annexe 1.**

### **Références des documents utilisés ou cités**

- Assemblée Nationale de la République Socialiste Démocratique du Viêt-nam. 2005. Loi sur l'éducation, n° 38/2005/QH11, du 14 juin 2005 [En vietnamien : Quốc Hội Nước Cộng hòa xã hội chủ nghĩa Việt nam, Luật Giáo dục, số 38/2005/QH11, ngày 14 tháng 6 năm 2005].
- Collège Phan Đình Phùng. 2005, Plan pour l'année scolaire 2005-2006, 5 p. [En vietnamien : Trường THCS Phan Đình Phùng, Kế hoạch năm học 2005-2006]. Collège Phan Đình Phùng, 2006, Bilan de l'année scolaire 2005-2006, 7 p. [En vietnamien : Trường THCS Phan Đình Phùng, Báo cáo tổng kết năm học 2005-2006].
- Comité de direction de la généralisation de l'enseignement secondaire de base. 2006. *Rapport sur les activités de généralisation de l'enseignement secondaire de base en 2006*, Commune de Suối Tân (9 p. + annexes). [En vietnamien : Ban Chỉ đạo PCGDTHCS, Báo cáo thực hiện công tác PCTHCS năm 2006, Xã Suối Tân]
- Comité populaire de la Commune de Suối Tân. 2006. *Bilan des activités 2006, orientations et activités pour l'année 2007*, n° 33/BC-UBND, 21 pages. [En vietnamien : UBND Xã Suối Tân, Báo cáo tổng kết tình hình hoạt động năm 2006, phương hướng, nhiệm vụ năm 2007, Số : 33/BC-UBND, năm 2006].
- Département de l'éducation et de la formation de la province de Khánh Hòa. 2004. Rapport de fin d'année scolaire 2003-2004, instructions pour les activités de l'année scolaire 2004-2005, Nha Trang 8/2004, 29 p. [En vietnamien : UBND Tỉnh Khánh Hòa, Sở Giáo dục-Đào tạo Tỉnh Khánh Hòa, Báo cáo tổng kết năm học 2005-2006 và hướng dẫn nhiệm vụ năm học 2004-2005, Nha Trang 8/2004].
- General Statistical Office. 2006. Communiqué de presse sur les statistiques socio-économiques de l'année 2006, Hanoi, 29/12/2006 [En vietnamien : Tổng cục Thống kê, 2006, Thông cáo báo chí về số liệu thống kê kinh-tế - Xã hội 2006, Hà Nội, ngày 29 tháng 12 năm 2006]
- Gouvernement du Viêt-nam. 2001. Décision n° 143/2001/QĐ-TTg du 27/09/2001 " Approuvant le programme national de réduction de la pauvreté pour la période 2001-2005 ". [En vietnamien : Quyết định của Thủ tướng Chính phủ số 143/2001/QĐ-TTg Ngày 27 tháng 9 năm 2001 về "Phê duyệt chương trình mục tiêu quốc gia xóa đói giảm nghèo và việc làm giai đoạn 2001-2005 ".]

- Henaff Nolwen. 2006. « Investissements directs étrangers, mondialisation et emploi au Viêt-nam » *Autrepant*, n° 37, Henaff N. (dir.), La migration des emplois vers le Sud : 73-92.
- Khanh Hoa Statistics. 2006. *Khanh Hoa Statistical Yearbook 2005*, 237 p.
- École maternelle de Suối Tân. 2006. *Bilan de l'année scolaire 2005-2006*, 8 p. [En vietnamien : Phòng giáo dục-Đào tạo Huyện Diên Khánh, Trường Mẫu giáo Suối Tân, *Báo cáo tổng kết năm học 2005-2006*].
- École primaire de Suối Tân. 2006. *Bilan de l'année scolaire 2005-2006*, 4 p. [En vietnamien : Trường Tiểu học Suối Tân, *Báo cáo tổng kết năm học 2005-2006*].
- Service de l'éducation du district de Diên Khánh. 2005a. *Nombre d'écoles, de classes, d'élèves en primaire, année scolaire 2005-2006 (Modèle S1)* [En vietnamien : Phòng giáo dục-Đào tạo Huyện Diên Khánh, *Thống kê trường - lớp - học sinh tiểu học năm học 2005-2006 (Mẫu S1)*].
- Service de l'éducation du district de Diên Khánh. 2005b. *Nombre d'écoles, de classes, d'élèves, qui font la journée complète, année scolaire 2005-2006 (Modèle S2)* [En vietnamien : Phòng giáo dục-Đào tạo Huyện Diên Khánh, *Thống kê số liệu trường, lớp, học sinh có tổ chức học 2 buổi/ngày, năm học 2005/2006 (Mẫu S2)*].
- Service de l'éducation du district de Diên Khánh. 2005c. *Indicateurs du plan de développement de l'éducation au cours de l'année 2005-2006*, 8 p. [En vietnamien : Phòng giáo dục-Đào tạo Huyện Diên Khánh, *Chỉ tiêu Kế hoạch phát triển giáo dục năm học 2005-2006*].
- Service de l'éducation du district de Diên Khánh. 2005d. *Nombre d'écoles, de classes, d'élèves des minorités ethniques, année scolaire 2005-2006 (Modèle S4)* [En vietnamien : Phòng giáo dục-Đào tạo Huyện Diên Khánh, *Thống kê số liệu trường, lớp, học sinh Dân tộc thiểu số, năm học 2005/2006 (Mẫu S4)*].

## **Annexe 2.**

### **Liste des questionnaires, entretiens et visites de terrain**

L'équipe a réalisé 22 entretiens ou questionnaires et une visite d'école satellite. Elle a interrogé 94 personnes, dont 70 adultes (44 femmes) et 24 enfants (14 filles).

#### **École maternelle de Suối Tân (école principale et deux écoles satellites)**

**Questionnaire** : Mme Đặng Thị Mỹ Dung, directrice

**Entretien** : Enseignantes

**Visites** : Visite de l'école maternelles satellite de Cây Xoài

#### **École primaire de Suối Tân (école principale et deux écoles satellites)**

**Questionnaire** : Mr Ngô Thuận, directeur

**Entretien** : Enseignant(es)

**Entretien** : Une enseignante

**Entretien** : Élèves de classe 4

**Visites** : Visite de l'école satellite de Cây Xoài

#### **Collège Phan Đình Phùng**

**Questionnaire** : Mr Nguyễn Văn Thượng, directeur

**Entretien** : Enseignant(es)

**Entretien** : Élèves de classe 8

#### **Classe de généralisation primaire et secondaire de Suối Tân**

**Questionnaire** : Mr Võ Hồng Hải, responsable de la généralisation de la commune de Suối Tân

**Entretien** : Enseignant(es) de généralisation en primaire et en collège

**Entretien** : Élèves

#### **Parents d'élèves**

**Entretien** : Parents d'élèves de maternelle

**Entretien** : Une mère d'élève de maternelle, de l'ethnie Rac Lai

**Entretien** : Parents d'élèves de primaire

**Entretien** : Parents d'élèves du collège

**Entretien** : Parents d'élèves de primaire hors carte scolaire

**Entretien** : Parents d'élèves de collège hors carte scolaire

**Entretien** : Parents d'élèves qui ont abandonné l'école

**Entretien** : Parents d'élèves qui ont abandonné l'école, village de Cây Xoài

**Responsables, communautés, associations**

**Entretien :** Représentants des parents d'élèves de l'école maternelle, de l'école primaire et du collège

**Entretien :** Représentants de la communauté :

Nguyễn Hồng Đức, Vice-président du comité populaire ;

Đặng Phụng, Président de l'Association des Agriculteurs ;

Trần Đức Tiến, Président de l'Association des anciens combattants ;

Phan Thị Lê Hằng, Présidente de l'association des Jeunes ;

Lê Thị Ngọc, Présidente de l'Union des femmes.

**Annexe 3.**  
**Tableaux statistiques**

**Tableau 4.6.**  
**Personnel de l'école maternelle, de Suối Tân, 2006/07**

Fonction	Total	Titulaires	Contractuelles	Diplômes			Ancienneté				Classement des enseignantes		
				École normale supérieure	Licence de pédagogie	École normale	Établissement		Enseignement		Très bien	Bien	Moyen
							≤ 5 ans	> 5 ans	≤ 5 ans	> 5 ans			
Directrice	1	1					1						
Enseignantes	7		7	4	1	2	4	3	4	3	3	3	1

Source : Données collectées auprès de l'école

**Tableau 4.7.**  
**Personnel de l'école primaire de Suối Tân, 2006/07**

Fonction	Total	Titulaires	Contractuelles	Femmes	Diplômes			Ancienneté dans l'enseignement			
					École normale supérieure	Licence de pédagogie	École normale	≤ 1 ans	≤ 5 ans	> 5 ans	
Directeur, directrice adjointe	2	2					1	2		2	
Enseignant(e)s	26	26				18		21	8	2	24
Personnel administratif	4	3	1					2			
Personnel de service	2		2								
<i>Total</i>	<i>34</i>	<i>31</i>	<i>3</i>			<i>18</i>		<i>24</i>	<i>10</i>	<i>2</i>	<i>26</i>

Source : Données collectées auprès de l'école.

**Tableau 4.8.**  
**Personnel du collège Phan Đình Phùng , Commune de Suối Tân, 2006/07**

Fonction	Total	Titulaires	Contrac- tuelles	Femmes	Minorités	Diplômes			Ancienneté dans l'enseignement		
						École normale supérieure	Licence de pédagogie	École normale	≤ 1 ans	≤ 5 ans	> 5 ans
Directeur, directrice adjointe	2	2					2				2
Enseignant(e)s	33	31	2	26	1	24	9	2	8		23
Personnel administratif	3	2	1	2							
<i>Total</i>	<i>38</i>	<i>35</i>	<i>3</i>	<i>28</i>	<i>1</i>	<i>24</i>	<i>11</i>	<i>2</i>	<i>5</i>		<i>25</i>

Source : Données collectées auprès de l'école.

**Tableau 4.9.**  
**Résultats de fin d'année en primaire, École de Suối Tân, année 2005/06**

Résultats scolaires		Nombre	Pourcentage
		Très bien	40
Assez Bien	106	51,9	
Moyen	52	25,5	
Faible	6	3,0	
Total	204	100,0	
Nutrition	Catégorie A	161	78,9
	Catégorie B	42	20,6
	Catégorie C	1	0,5
	Total	204	100,0

Source : École maternelle de Suối Tân, 2006.

**Tableau 4.10.**  
**Commune de Suối Tân - Résultats de fin d'année en primaire, 2005/06**

			Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		Total	
			Nombre	%	Nombre	%								
Résultats scolaires	Très bien	Mathématiques	88	62,0	66	55,0	97	57,7	28	20,0	74	46,5	353	48,4
		Vietnamien	95	66,9	81	67,5	107	63,7	29	20,7	52	32,7	364	49,9
		Ensemble des matières									77	48,4		
	Assez bien	Mathématiques	45	31,7	45	37,5	53	31,5	56	40,0	57	35,8	256	35,1
		Vietnamien	38	26,8	31	25,8	53	31,5	90	64,3	84	52,8	296	40,6
		Ensemble des matières									51	32,1		
	Moyen	Mathématiques	8	5,6	9	7,5	18	10,7	56	40,0	28	17,6	119	16,3
		Vietnamien	7	4,9	8	6,7	8	4,8	21	15,0	23	14,5	67	9,2
		Ensemble des matières									31	19,5		
Faible	Mathématiques	1	0,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	0,1	
	Vietnamien	2	1,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	0,3	
	Ensemble des matières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Conduite	Bien		100,0		100,0		100,0		81,9		87,4		-	
	Assez bien		-		-		-		18,1		12,6		-	

Source : École primaire de Suối Tân, 2006.

**Tableau 4.11.**  
**Commune de Suối Tân. État de la scolarisation en primaire au 10/09/2006**

Année de naissance/ Groupe d'âge	Total	Partis, handi- capés, décédés	Nombre d'enfants scolari- sables	Enseignement général					Généralisation		Diplômés du primaire		
				Total	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 4	Classe 5	En 2005/06	Avant 2005/06
2000 (6 ans)	143		143	138	138								
1999 (7 ans)	-	-	-	-	4								
1998 (8 zns)	-	-	-	-	1								
1997 (9 ans)	-	-	-	-									
1996 (10 ans)	-	-	-	-					149	1			
<i>Total 6-10 ans</i>	-	-	-	<i>715</i>	<i>143</i>	<i>118</i>	<i>167</i>	<i>137</i>	<i>149</i>	<i>1</i>			
1995 (11 ans)	161	6	155	9					8	1		146	
1994 (12 ans)	170	11	159	1						1		8	150
1993 (13 ans)	205	7	198	2					1		1	2	194
1992 (14 ans)	191	11	180	2					1		1	1	177
<i>Total 11-14 ans</i>	<i>727</i>	<i>35</i>	<i>692</i>	<i>14</i>					<i>308</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>157</i>	<i>521</i>
1991 (15 ans)	212	11	201										201
1990 (16 ans)	178	8	170										169
1989 (17 ans)	203	14	189										188
1998 (18 ans)	182	13	169										169
<i>Total 15-18</i>	<i>775</i>	<i>46</i>	<i>729</i>										<i>727</i>
<i>Total 6-18 ans</i>				<i>729</i>	<i>143</i>	<i>118</i>	<i>167</i>	<i>137</i>	<i>457</i>	<i>3</i>	<i>2</i>	<i>157</i>	<i>1 248</i>

Source : Comité de direction de la généralisation de l'enseignement secondaire de base, 2006.

**Tableau 4.12.**  
**Commune de Suối Tân. Effectifs scolarisés en collège au 10/09/2006**

Année de naissance/ Groupe d'âge	Nombre d'enfants d'âge scolaire	Partis, handi-capés, décédés	Nombre d'enfants à scolariser	Enfants scolarisés en collège							Diplômés du collège dont :		
				Total	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9	Classes du collège		En 2005/06	Avant 2005/06	Élèves de généralisation
									dont diplômés du primaire				
									En 2005/06	Avant 2005/06			
1995 (11 ans)	161	6	146	144	144								
1994 (12 ans)	170	11	156	156	8	4	144						
1993 (13 ans)	205	7	197	188	1	2	23	162					
1992 (14 ans)	191	11	179	166	1		4	20	141				
<i>Total 11-14 ans</i>	<i>727</i>	<i>35</i>	<i>678</i>	<i>654</i>	<i>154</i>	<i>6</i>	<i>171</i>	<i>182</i>	<i>141</i>				
1991 (15 ans)	212	11	201	16			3	1	8	4	161		
1990 (16 ans)	178	8	170	4					2	2	15	129	59
1989 (17 ans)	203	14	189	1						1		167	42
1998 (18 ans)	182	13	169	1						1		153	34
<i>Total 15-18 ans</i>	<i>775</i>	<i>46</i>	<i>729</i>	<i>23</i>			<i>3</i>	<i>1</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>176</i>	<i>449</i>	<i>135</i>
<i>Total 11-18 ans</i>	<i>1 502</i>	<i>81</i>	<i>1 407</i>	<i>676</i>	<i>154</i>	<i>6</i>	<i>174</i>	<i>183</i>	<i>151</i>	<i>8</i>	<i>176</i>	<i>449</i>	<i>135</i>

Source : Comité de direction de la généralisation de l'enseignement secondaire de base, 2006.

**Tableau 4.13.**  
**Commune de Suôï Tân. Situation des abandons scolaires en collège au 10/09/2006**

Année de naissance/ Groupe d'âge	Nombre d'enfants d'âge scolaire	Handi-capés, partis, décédés	Nombre d'enfants à scolariser	Scolarisés actuellement	Diplômés du primaire		Diplômés du collège		Abandons en primaire	Abandons en collège			
					Nombre	%	Nombre	%		Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9
1995 (11 ans)	161	6	155	153	146	94,2				2			
1994 (12 ans)	170	11	159	157	158	99,4				2			
1993 (13 ans)	205	7	198	190	196	99,0				4	4		
1992 (14 ans)	191	11	180	168	178	98,9				2	4	6	
<i>Total 11-14 ans</i>	<i>727</i>	<i>35</i>	<i>692</i>	<i>668</i>	<i>678</i>	<i>98,0</i>				<i>10</i>	<i>8</i>	<i>6</i>	
1991 (15 ans)	212	11	201	16	201	100,0	161	80,1		3	8	5	8
1990 (16 ans)	178	8	170	4	169	99,4	144	85,2	1	3	9	4	5
1989 (17 ans)	203	14	189	1	188	99,5	167	88,8	1	7	4	2	7
1998 (18 ans)	182	13	169	1	169	100,0	153	90,5		5	1	6	3
<i>Total 15-18 ans</i>	<i>775</i>	<i>46</i>	<i>729</i>	<i>22</i>	<i>727</i>	<i>99,7</i>	<i>625</i>	<i>86,0</i>	<i>2</i>	<i>18</i>	<i>22</i>	<i>17</i>	<i>23</i>
<i>Total 11-18 ans</i>	<i>1 502</i>	<i>81</i>	<i>1 421</i>	<i>690</i>	<i>1 405</i>	<i>98,9</i>	<i>625</i>	<i>86,0</i>	<i>2</i>	<i>28</i>	<i>30</i>	<i>23</i>	<i>23</i>

Source : Comité de direction de la généralisation de l'enseignement secondaire de base, 2006.

**Tableau 4.14.**  
**Commune de Suối Tân. Tableau synthétique des normes de généralisation**  
**de l'enseignement secondaire de base – 10/09/2006**

Nom du village	Mobilisation								Efficacité								Les objectifs de la généralisation du secondaire de base sont-ils atteints
	Enfants de 6 ans			Nombre d'élèves diplômés du primaire en 2005/06		Nombre d'élèves ayant obtenu leur diplôme de fin d'études primaires en 2005/06 qui sont entrés en classe 6 à la rentrée			Enfants de 11-14 ans			Pourcentage d'élèves de classe 9 diplômés du secondaire de base (2 systèmes) en 2005/06		Nombre de 15-18 ans qui sont diplômés du secondaire de base			
	Total	Scolarisés en classe 1	%	Enseignement général	Enseignement complémentaire	Total	%	Total	Ayant le diplôme du primaire	%	%	Enseignement général	Enseignement complémentaire	Total	%		
Vinh Phú	28	28	100,0	21	20	20	95,2	149	145	97,3	94,7	174	119	27	146	83,9	
Đông Cau	38	38	100,0	39	38	38	97,4	162	159	98,1	100,0	169	128	23	151	89,3	
Dầu Sơn	46	46	100,0	57	57	57	100,0	214	211	98,6	98,4	223	153	49	202	90,6	
Cây Xoài	31	31	100,0	40	39	39	97,5	167	163	97,6	96,4	163	90	36	126	77,3	
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>143</b>	<b>100,0</b>	<b>157</b>	<b>154</b>	<b>154</b>	<b>98,1</b>	<b>692</b>	<b>678</b>	<b>98,0</b>	<b>97,8</b>	<b>729</b>	<b>490</b>	<b>135</b>	<b>625</b>	<b>85,7</b>	<b>Oui</b>

Source : Comité de direction de la généralisation de l'enseignement secondaire de base, 2006.